

Catalogue d'émotions patrimoniales. Le cas du château de Lunéville, de son incendie à sa reconstruction

Anthony Pecqueux

▶ To cite this version:

Anthony Pecqueux. Catalogue d'émotions patrimoniales. Le cas du château de Lunéville, de son incendie à sa reconstruction. 2006. hal-00350501

HAL Id: hal-00350501

https://hal.science/hal-00350501

Submitted on 6 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

sous la direction de Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore

Les formats d'une cause patrimoniale Émotions et actions autour du château de Lunéville

Rapport final à la Mission à l'ethnologie Ministère de la Culture et de la Communication DAPA/ME/LC/LG 03LO09

2006

Sommaire

L'équipe de recherche		
Pour une analyse des formats de l'activité patrimoniale Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore1		
Première partie ÉLÉMENTS DE SOCIOLOGIE POLITIQUE DE LA MOBILISATION		
Sociologie de la mobilisation et de l'action patrimoniales: agir pour / sur le château de Lunéville Anthony Pecqueux27		
Opportunité et concurrence patrimoniales. Contribution à l'ethnographie de deux associations de sauvegarde du patrimoine lunévillois Thibaut Gorius47		
Deuxième partie Qu'est-ce qu'une émotion patrimoniale ?		
Catalogue d'émotions patrimoniales. Le cas du château de Lunéville, de son incendie à sa reconstruction Anthony Pecqueux		
« Ça m'a fait quelque chose de le voir en flammes ». Esquisse d'une conceptualisation des émotions patrimoniales (Analyse d'un corpus de lettres de réaction à l'incendie) Bruno Étienne		
Ce que l'incendie du château de Lunéville fait faire Sabrina Leyendecker143		
Récits de dons. Les réaménagements à distance d'un château et de ses donateurs Noël Barbe et Cécile Blondeau167		
Portrait du donateur en co-reconstructeur Bruno Étienne		

Troisième partie Introduction à L'ARRAISONNEMENT PATRIMONIAL

219
235
297
301 311

Catalogue d'émotions patrimoniales Le cas du château de Lunéville, de son incendie à sa reconstruction

Anthony PECQUEUX

Ce texte entend aborder la question, qui nous réunit, des émotions patrimoniales, et en dresser une liste pour le cas du château de Lunéville depuis son incendie partiel en janvier 2003. Un angle d'attaque est privilégié, qui servira tout du long de référence pour ce catalogue des différentes émotions qui se sont manifestées : l'événement qui est à l'origine des émotions — l'incendie, mais aussi l'ensemble d'événements auquel il a donné naissance, que nous retiendrons sous la dénomination générique « mobilisation pour la reconstruction ». Pour le dire tout de suite : cette approche se distingue avant tout par la façon dont est conçu cet événement patrimonial, comme un événement quasi-moral d'emblée. Un événement qui ne peut être « totalement moral », puisque ce ne sont après tout que de vieilles pierres qui ont souffert dans cet incendie ; mais un événement qui ne concerne pas que des vieilles pierres, qui recouvre une dimension supplémentaire. C'est sous cet aspect d'un événement quasi-moral que seront listées les différentes émotions présentes.

C'est dire que le couple notionnel d'émotions patrimoniales désigne selon nous une problématique par elle seule insuffisante, sinon à délivrer une description parcellaire d'un cours d'action; il fait partie d'une totalité qui inclut, entre autres éléments, des émotions patrimoniales. Ce texte entend donc réinsérer la manifestation concrète, locale d'une émotion patrimoniale dans le cours d'action complet dont elle fait partie; il s'agit de redistribuer la description de la situation afin de problématiser une émotion patrimoniale à partir de ce tout. On le comprend, la perspective est holiste: il n'existe pas quelque chose d'individué qui soit une telle émotion, celleci ne peut être en elle-même un tout, une totalité signifiante. Le cours d'action complet dont une émotion patrimoniale participe correspond à une expérience publique, dans laquelle sont impliqués au minimum un élément de patrimoine et un public; l'élément de patrimoine subit une altération, dont le public est spectateur (au moins des effets de cette altération). Adopter une telle perspective conduit à replacer la thématique des émotions patrimoniales sous une des principales caractéristiques de l'expérience publique, à savoir le mixte d'activité et de passivité qu'elle constitue pour ceux qui la vivent ¹. C'est donc à préciser d'abord l'événement ici en jeu que nous nous attacherons, avant de nous lancer dans le catalogue annoncé.

Un événement quasi-moral d'emblée

Les premières enquêtes à Lunéville ont fait émerger un schéma largement accepté de narration et

¹ Pour la conception de l'expérience ici engagée, of. Dewey 1993 et 2003 ; également, la récente et remarquable analyse programmatique de l'expérience publique par Louis Quéré (2002).

d'appréhension de l'événement – conçu comme un tout de l'incendie à la mobilisation, et conçu comme toujours en cours². On peut le représenter sous la forme d'un tableau basé sur la distinction entre les usages de la mémoire établie par Tzvetan Todorov dans *Les abus de la mémoire*, selon le commentaire de Paul Ricœur (2000 : 104-105) :

Traumatisme	Valeur exemplaire
Incendie	Reconstruction
↓ ↓	↓
Émotion	Mobilisation (action)
Passé (Crispation communautaire)	Futur (Enjeu moral / politique)

Seulement, il n'y a pas ici à penser comme opposés ces différents usages de la mémoire, traumatisme et valeur exemplaire : ils sont dans le schéma de l'événement sinon liés, du moins rapprochés l'un de l'autre. Ce tableau signifie en effet que l'émotion serait liée à une première phase de l'événement, celle de l'incendie et des jours qui ont suivi, et qu'elle serait marquée par le traumatisme provoqué par l'incendie (vis-à-vis duquel remontent les souvenirs du passé). Une seconde phase commencerait avec la mobilisation pour la reconstruction du château : elle donne à l'événement une valeur exemplaire qui engage la communauté vers le futur, et la rend prête à assumer l'enjeu moral de l'événement (au lieu de rester paralysée par le traumatisme).

L'événement en son account

Le tableau ci-dessus reprend la partition opérée par Michel Dinet, président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle³ et à ce titre propriétaire du château, dès le lendemain de l'incendie : « Le Conseil Général entend relever le dési à l'image de ce que nos ancêtres lorrains avaient su faire. Le dési à relever est de rendre rapidement ce joyau à la Lorraine, à la France et à l'Europe. Après le temps de l'émotion, voici venu celui de la mobilisation » (Libération, 6 janvier 2003 ; je souligne). Cette partition est par exemple devenue le leitmotiv de l'association « Lunéville, Château des Lumières » ; ainsi le Dvd édité par l'association pour retracer l'année qui a suivi l'incendie est titré Après le choc, l'action. On y entend encore la voix off tirer la leçon de la venue du ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon (lorrain d'origine), sur les lieux du sinistre le 4 janvier 2003 : « Désormais tout ira très vite : oubliée la désolation, place maintenant à la mobilisation » (11'30). Plus généralement il s'agit du schème sous lequel l'événement est collectivement retenu : son account — au sens où « produire un account

² L'événement, commencé le 2 janvier 2003 par un incendie, ne prendra sans doute fin que lorsque sera énoncé quelque chose comme « La reconstruction du château est terminée ». Donc un événement d'une quinzaine d'années au moins : cela pose le problème de la notion d'événement. « Un événement premier est suivi d'événements seconds », pourrait-on dire ; c'est oublier que l'événement, tel qu'il est défini et tel qu'il se stabilise au fur et à mesure, inclut et l'incendie et la mobilisation. Il n'existe pas en effet un événement tel que « l'incendie du château de Lunéville » ; dès le départ, il s'agit de « l'incendie du château et sa reconstruction ». Pour la stabilisation interactive et processuelle de la version d'un événement passé, ef. Dulong 1998 : 63-68 : « Quand on parle d'un événement on prend appui sur une narration de ce genre, en général la version officielle accréditée à l'issue d'un procès et bientôt résumée par une désignation – par exemple l'assassinat du Duc de Guise'. »

<sup>Désormais : CG 54.
Désormais : LCL.</sup>

consiste à munir un événement de sa 'formulation', c'est-à-dire d'une description qui dit le pourquoi, le comment de son occurrence, fournit une réponse à des questions telles que : de quoi s'agit-il ? à quoi faut-il l'imputer ? » (Quéré 1989 : 70). Produire un account correspond à une compétence ordinaire de membre : « looking-and-telling », selon l'expression de Garfinkel (1967 : 1 ; pour une présentation détaillée de cette notion chez Garfinkel, voir Quéré 1984). D'un côté émotion, choc, désolation...; de l'autre, mobilisation, action, reconstruction... – on retiendra comme account collectif de cet événement la formule Après l'émotion, la mobilisation.

Cet account connaît localement quelques sophistications ou variantes comme pour ceux, parmi l'opposition politique notamment, qui minimisent la part de l'émotion (comme de la mobilisation) à Lunéville même : il n'y aurait eu d'émotion qu'à partir du moment où les lunévillois ont reçu, tel un effet de miroir ou de boomerang, l'image médiatique nationale du château en flammes⁶. Ici la formule s'augmenterait ainsi : « après l'image médiatique, l'émotion des lunévillois, et la mobilisation extérieure ». Ces précisions apportées, la formule de l'account retenue ci-dessus reste globalement et collectivement opérationnelle. Ce qui surprend d'ailleurs est qu'on ait déjà tiré la valeur exemplaire de l'événement, alors même qu'il est encore en partie en cours : cela confirmerait l'idée d'une expertise à l'œuvre de la catastrophe patrimoniale. Les acteurs institutionnels (principalement le CG 54) s'appuient sur les ressources disponibles, et surtout sur la valeur de précédent de l'incendie du Parlement de Bretagne à Rennes (cf. Sauvage et Dartiguenave 1999) pour établir dès le lendemain la valeur exemplaire de cet événement au long cours⁷. Sans doute cette présence de la valeur exemplaire de l'événement a-t-elle également partie liée avec la pré-compréhension narrative de l'expérience dont parle Paul Ricœur (1983) : la valeur de l'événement serait telle la morale de l'histoire.

On peut se demander si cet account ne recouvre pas un schème plus général de description et d'appréhension des événements malheureux ou douloureux (et autres catastrophes). Première

⁵ Quelques exemples, pris dans la presse, de formulations proches: « Mais passé le traumatisme, Michel Bouard envisage déjà l'avenir... » (L'Est Républicain, 21 janvier 2003; portrait d'un guide de l'Office du Tourisme). « Devant l'adversité des éléments, tu aurais envie de baisser les bras mais c'est le contraire qu'il faut engager. La mobilisation de tous redonnera vie à cet endroit. Certes il faudra du temps mais dès à présent il faut envisager toutes les initiatives [...]' Après la désolation, la mobilisation, donc. Un appel national est lancé... » (L'Humanité, 16-17 février 2003; entretien avec un adjoint communiste au maire de Lunéville). Encore ce titre d'un article: « Château de Lunéville. Emotion, mobilisation, recontruction!» (Hommes et métiers, juin 2003). « Après la désolation et l'émotion, place à la mobilisation. Particuliers ou entreprises l'ont bien compris. Six mois après l'incendie du château de Lunéville, de nombreuses personnes ont spontanément manifesté leur solidarité... » (Le Républicain Lorrain, 2 juillet 2003, « Le temps de la mobilisation »).

⁶ Par exemple, selon Pierre Poncet, président des Amis de la Faïence, vice-président des Amis du Château et du Musée (secrétaire de l'Office du Tourisme, ancien candidat à la députation...): «L'émotion, c'est cruel à dire, est venue pas tellement des tripes des lunévillois mais est venue du fait qu'ils appréciaient l'impact régional et national d'un événement qui touchait Lunéville. Autrement dit on a écrit dans la presse: les gens de Lunéville ont découvert ce jour-là qu'ils avaient un château; disons très franchement de moi à vous les choses, ils ont découvert qu'ils avaient un château parce que quand ils voyageaient à droite ou à gauche on disait 'ah vous êtes de Lunéville on a vu les images de votre château, combien de temps ça va mettre ?' etc. » (entretien réalisé le 6 septembre 2004).

⁷ On entend la prégnance de cette valeur de précédent (et de l'expertise qui se met en place) dans les propos de Maryvonne de Saint-Pulgent, dans le livre-manifeste paru en mars 2003 L'appel de Lunéville, propos titrés « Il faut mobiliser l'émotion » (Moulin et Wagner 2003 : 175-178) et dans lesquels elle liste les différents outils utilisés à Rennes et qui pourraient être valables pour Lunéville, dont la création d'une association, la tenue de manifestations pour recueillir des dons, etc., et plus largement cette idée de « mobilisation de l'émotion » (on trouve également dans Les cahiers du château... 2005 un retour sur « L'exemple de Rennes » : 54-55). Les autres ressources disponibles qui orientent vers cette acception de l'événement et de sa valeur exemplaire sont les premières offres de service émanant de particuliers qui veulent œuvrer pour le château et proposent leurs compétences ; aussi, les premiers courriers reçus en mairie de Lunéville, dont les auteurs soulignent leur émotion, leur solidarité et bien souvent leur désir de participer à la mobilisation.

phase: un événement survient, auquel des agents se trouvent exposés; et au titre de cette exposition (qu'ils soient victimes ou non), ils expriment une émotion. Seconde phase: cet événement malheureux survenu crée un nouveau contexte, vis-à-vis duquel les agents doivent se situer et agir (ou faire défection: voice ou exit; cf. Hirschmann 1995; un tel événement ne laisse pas de place pour la loyauté) s'ils veulent rétablir la situation précédente, ou enrayer l'action négative de l'événement malheureux. Un tel account pour l'événement malheureux rappelle la figure mythique du phænix qui renaît de ses cendres: figure maintes fois célébrée et rappelée au lendemain de l'incendie du château de Lunéville, pour convaincre (réconforter) autrui comme pour se convaincre soi-même semble-t-il – nous la retrouverons ci-dessous.

En tous cas, concluons que la première vertu de l'account de cet événement est de permettre de ne pas en rester à la seule émotion (la crispation communautaire du tableau), et d'orienter d'emblée vers la mobilisation. La mémoire sollicitée n'est pas uniquement tournée vers le passé, mais aussi vers le futur. Ainsi l'événement n'est pas réduit à l'incendie, mais forme un tout avec la reconstruction. On le remarque notamment au fait que l'aspect commémoratif n'est pas développé autour de cette catastrophe patrimoniale; LCL a organisé la première année une assemblée générale et convié les premiers donateurs et membres de l'association le 2 janvier 2004, mais ne l'a pas réédité, des critiques ayant souligné qu'on ne pouvait « fêter » une telle date.

Le but dans ce texte ne consiste pas, telle une sociologie critique voire ironique, à récuser cet account en affirmant qu'il ne correspond pas à la réalité, et à mettre au jour une « autre » ou « nouvelle réalité » (celle du sociologue). Le but, au contraire, est de prendre cet account au sérieux, et pour objet : de le décrire plus précisément en partant du principe qu'il s'agit d'un récit elliptique, plus précisément le titre d'un récit. Il est pertinent dans ses finalités propres, notamment narratives (il doit être compris, donc efficace, immédiatement), mais il est insuffisant pour le sociologue et incomplet par sa nature elliptique. Le décrire plus précisément : retracer toutes les ramifications, les liens qui unissent les différents éléments entre eux – faire figurer dans le tableau les flèches entre les différents éléments, pour le moment figés et isolés. Ces ramifications sont opérées par les acteurs dans leurs activités : nous procéderons par conséquent à une explicitation de ce qui n'est pas précisé dans l'account.

L'événement patrimonial : quasi-moral d'emblée

Soit le 2 janvier 2003, en fin d'après-midi : un incendie se déclare au château de Lunéville, incendie attisé par la conjonction des flammes et du vent violent qui souffle alors : les flammes illuminent le ciel alentours et font se rassembler devant les grilles du château nombre de badauds, curieux, inquiets, etc. Surtout, cet incendie est très tôt relayé par France 3 qui retransmet des images en direct dans l'édition locale du « 19-20 »⁸. À partir de ce moment, il *faut* compter avec

.

⁸ Les entretiens auprès de lunévillois font souvent émerger une convergence entre la vue du château en flammes et les médiations téléphonique et télévisuelle : ainsi Nicole Blésaing, membre des Amis de la Faïence, se souvient : « Il est entre 19h30 et 20h et tout à coup j'ai un coup de téléphone de ma voisine, qui était en vacances en Normandie et qui me dit : Il paraît que le château brûle!'. Je lui ai répondu : 'Arrêtez votre plaisanterie!'. Elle me répond : 'Si, je vous assure!'. Je lui dis : Ecoutez, j'ai les informations, si le château brûlait, je le saurais!'. Et, en fait, le frère de ma voisine lui avait téléphoné et lui avait dit que sur les côtes de Lunéville, on aperçoit de la fumée au-dessus du château. Mais moi, je me disais, c'est quand même drôle, il n'y a rien aux informations! Et peut-être 10 minutes plus tard, on annonçait que le château de Lunéville était en feu... » (entretien réalisé par Thibaut Gorius); du coup, elle se rend sur les lieux. Selon Frédéric Chausson, directeur de l'office du tourisme (installé à l'extrémité d'une aile du château) : « Les journalistes sont venus, ont tourné des images, sont remontés à Nancy et les ont diffusées en direct à 19h15. Donc c'est là où tous les gens ont commencé à affluer, parce que même au niveau des gens de Lunéville et des environs, ils n'étaient pas au courant que ça brûlait. C'est l'information de France 3 qui a tout déclenché au niveau de la foule »

des occurrences d'émotions – ce caractère impératif nécessite quelque explicitation. Ici, contrairement à ce que laissent penser les théories classiques, ce n'est pas le caractère disruptif de l'émotion qui est à prendre en compte : une émotion n'est pas cette chose qui survient de manière inattendue et vient bouleverser le cours ordinaire du monde. En effet, de la brève description qui vient d'être donnée, il ressort que ce qui bouleverse l'ordre des choses c'est l'incendie – l'événement en lui-même ; dès lors, l'émotion face à cet événement correspond à la réponse attendue, qui reconnaît et ratifie à sa manière le caractère disruptif de l'événement.

Reprenons l'analyse de l'événement à partir de la conception de l'expérience publique énoncée plus haut. Les agents qui prennent part à une expérience ne sont pas tout entiers tendus vers une « activité » incessante : ils passent aussi du temps à « subir », ne seraient-ce que les effets de l'expérience. Pour préciser certains des moments de « passivité » que subissent les acteurs, Louis Quéré propose le terme de *passibilité* (2002 : 139-140), à comprendre comme le contraire de l'impassibilité : c'est-à-dire comme le fait d'être affecté ou touché par quelque chose. La participation à une expérience publique (d'autant plus ici un événement malheureux) implique d'expérimenter une telle passibilité : c'est pourquoi il faut compter avec des occurrences d'émotions. Mais il s'agit là en quelque sorte d'émotions en un sens faible ; je voudrais montrer encore qu'il faut compter dans ce cas avec des occurrences d'émotions, en un sens fort.

Pour cela, je m'appuie sur l'analyse de l'émotion proposée par Patricia Paperman (1992). Selon elle, l'émotion possède une double caractéristique générale : d'être publique, c'est-à-dire observable ; et d'être prescriptrice — d'engager une évaluation morale de l'événement qui la fait advenir. Paperman a appliqué ce cadre d'analyse à des situations précises, deux interventions policières en pleine rue : si au cours de la première un C.R.S. reste immobile après un échange de coups de feu, laissant croire aux témoins qu'il ne s'est rien passé d'irréversible alors qu'un homme ne se relèvera pas, le tireur dans la seconde situation est pris d'une vive émotion. Cela l'amène à proposer l'hypothèse de « L'absence d'émotion comme offense » (1995) : c'est-à-dire que dans certaines situations, ne pas exprimer d'émotion équivaudrait à réaliser une offense. Cette expression n'est pas à entendre au sens où Durkheim et Mauss en ont fait un schème explicatif pour les émotions : selon eux, certaines émotions doivent obligatoirement s'exprimer lors de certaines circonstances (comme les rites, fêtes, et autres moments où est impliquée la cohésion de la société), et leur absence constitue alors une offense faite au groupe. Pour P. Paperman l'offense porterait plutôt sur la situation, dans la mesure où certains événements sont d'emblée moraux en raison de leur signification humaine (*Ibid* : 191sq).

Elle prend pour évoquer de tels événements moraux d'emblée les exemples d'un décès, ou d'un meurtre – toutes situations tragiquement humaines, dont les caractérisations (les descriptions d'événements tels que décès, meurtres, injustices, drames...) « sont d'emblée morales ; elles expriment l'importance et la signification 'humaine' de tels faits, elles requièrent confirmation : cette tâche est remplie par les émotions qui ont l'avantage d'être très reconnaissables, à la fois dans leur singularité / ... / et en tant que mode de conduite » (191). Dans le cas de Lunéville (et plus largement du patrimoine), bien qu'il n'y ait

⁽entretien réalisé par Véronique Touchot).

⁹ Cette conception se révèle d'autant plus féconde lorsqu'elle est rapprochée d'une problématique de l'événement : dans la suite de son développement (*ibid.* : 140*sq*), Louis Quéré décrit la double conception de l'événement de Hannah Arendt. Elle oppose un événement qu'on explique en remontant la chaîne des différents éléments de son contexte d'occurrence, à un autre événement que son contexte d'occurrence ne parvient pas à expliquer totalement, parce que cet événement est créateur de sens, c'est un point de départ qui reconfigure la carte des possibles. Si chaque événement emprunte aux deux catégories, les émotions naîtraient préférentiellement de l'exposition à un événement créateur de sens.

heureusement pas eu de victime, nous proposons pour autant de considérer également l'événement comme d'emblée moral; plus précisément, puisqu'il n'y a justement pas eu de victime : un événement quasi-moral. C'est-à-dire que le patrimoine ne se réduit pas à des vieilles pierres et en même temps reste au rang de pierre : s'il recouvre une importance qui dépasse sa seule matérialité (qu'il s'agisse de pierres ou d'autres éléments) et qui ressortit du moral, toute comparaison avec une « situation humaine » le ramène précisément à sa matérialité ¹⁰. Cela évolue bien sûr selon l'attachement au patrimoine en question – selon une échelle du patrimoine vécu, abordée ci-dessous. Par exemple, pour le dire plus directement, et en l'appliquant au cas de Lunéville : ce sont les mêmes personnes qui ont été « émues » lors de l'incendie du château, et qui aujourd'hui trouvent indécentes les sommes prêtes à être débloquées pour sa reconstruction, alors que la situation du bassin d'emploi lunévillois est très difficile ¹¹. Dire d'un événement comme une catastrophe patrimoniale qu'il a une signification d'emblée quasi-morale, c'est reconnaître la spécificité patrimoniale et la situer précisément; comme une forme d'évidence morale, qu'on doit pourtant régulièrement justifier.

Le caractère quasi-moral de cet événement se révèle déjà pendant l'incendie lui-même, dans la mesure où toute action de sauvetage place des priorités entre humains et non-humains. Ce morceau du récit de l'incendie par Claude Richard, président de l'Office du Tourisme de Lunéville, le montre bien : « Alors là on a commencé vraiment, je vais pas dire paniquer parce qu'il n'y avait pas de vie humaine en jeu et on le savait très bien... »¹². Plus généralement, la comparaison entre un événement patrimonial et un autre impliquant directement des humains est réalisée quand il est question de qualifier aujourd'hui l'événement, donc de statuer sur sa grandeur, comme dans cette réponse de la libraire située sur la place devant le château à l'enquêteur qui lui demandait si l'incendie du château représentait pour elle une catastrophe : « Bon, d'une certaine façon, il y a plus important que ça... seulement je pense, comme ça fait partie quand même de notre histoire, ça a son importance » (entretien réalisé par T. Gorius). On perçoit toute la différence, dont les acteurs sont clairement conscients, entre un événement comme l'incendie du château de Lunéville et, par exemple, les attentats du 11 septembre 2001. Si Béatrice Fraenkel (2002) croit déceler, à partir des pratiques scripturaires réalisées à New-York (murs, affiches...) pendant le mois qui a suivi les attentats, un lien particulier qui unirait l'écriture et la mort, il ne faut pas s'attendre à parvenir à un tel résultat

.

¹⁰ On peut être tenté de lire sous cet angle les controverses auxquelles donne lieu le patrimoine, comme lors de la destruction des bouddhas géants de Bamyan par le régime taliban afghan en mars 2001. La mobilisation internationale contre cette mesure en avait provoqué une seconde, tout aussi importante, tenant au fait qu'on s'indigne pour le patrimoine afghan mais pas pour les femmes afghanes, les opposants aux talibans, etc. Il semblerait alors que la comparaison avec d'autres faits puisse rendre le patrimoine moins humain, ou pas assez humain. A contrario, l'incendie du palais Bandjoun au Cameroun (voir ci-dessous), intervenu en janvier 2005, a été désigné immédiatement comme « tsunami culturel ».

¹¹ Selon Vincent Malnourri, chargé de mission auprès du président du CG 54, et longtemps en première ligne pour conseiller le président sur le dossier du château: « Je pense que c'est les mêmes gens qui sont à la fois intéressés par la reconstruction du château et qui peuvent contester les frais qu'on engage » (entretien réalisé le 5 mai 2004).

¹² Cette définition de priorités au cœur de l'action de sauvetage se fait au détriment d'une définition de l'événement patrimonial comme d'emblée moral – le patrimoine passe après un certain nombre de choses. Le directeur de l'Office du Tourisme, Frédéric Chausson, se souvient pour sa part que : « l'aspect patrimoine, je crois qu'on n'a pas trop le temps de réaliser parce qu'on est tellement dans le feu de l'action. / ... / Je crois qu'on est tellement confronté à vivre le moment précis que c'est seulement le lendemain matin quand je suis revenu, que ça m'a vraiment fait quelque chose » (entretien réalisé par V. Touchot). Pour Marie-Paule Duclaux, le souvenir principal de cette nuit n'est pas la chaîne humaine qu'elle a en partie sollicitée pour sauver des objets du musée, mais l'autre chaîne à laquelle elle a participé : celle qui a fait des sandwichs toute la nuit (et la matinée suivante) pour permettre aux pompiers venus avant le repas du soir de se restaurer (entretien réalisé par V. Touchot) : dans son souvenir c'est une « situation humaine » qui passe avant le sauvetage patrimonial proprement dit ; alors que c'est ce dernier qui lui a valu une médaille du courage et du dévouement, et non la situation humaine.

pour les lettres reçues en mairie de Lunéville à partir du 3 janvier 2003 – si les uns ou les autres peuvent par exemple parler de deuil à propos de l'incendie et des pertes patrimoniales, ce n'est « que » par analogie, en conscience qu'il ne s'agit pas d'un deuil au sens commun du terme, impliquant des êtres « vivants ».

La comparaison intervient en effet souvent dans le cours d'entretiens, au moment où on réalise un retour réflexif sur l'événement, par exemple six mois après le tsunami qui a frappé l'Asie : « Tout de suite ça m'a mis un coup : 'C'est pas possible oh la la la, mais qu'est-ce que c'est ce truc-là qui arrive ?!' C'est la phase 1. Bon puis après j'ai entendu qu'ils parlaient de dons, alors j'ai dit bon ben faut envoyer de l'argent tout de suite / ... / C'est pareil quand il y a un raz-de-marée, c'est pareil. Il faut se mettre au travail hein. Enfin c'est pas le même traumatisme, c'est pire. C'est pire parce que là il n'y a pas eu dieu merci de décès de personnes, de morts » (Bertrand, entretien réalisé par Cécile Blondeau le 7 juillet 2005). Dans ce passage, le donateur franc-comtois montre d'ailleurs que la qualification de l'importance quasi-morale de l'événement fait partie de son account: cet ordre de grandeur lui permet de justifier la (sa) mobilisation pour le château. À partir d'une comparaison similaire : lors de la remise d'un chèque de 10 100 € le 24 janvier 2005 pour des bénéfices réalisés sur la vente d'un Cd (Si Lunéville m'était conté...: émissions de France-Bleu Sud Lorraine relatives à l'incendie et au château), le président du district sud du Crédit Mutuel de Meurthe-et-Moselle rattache cet engagement de son entreprise pour le château, qu'il qualifie de « spontané », aux actions humanitaires auxquelles elle participe (Solidarité Asie Sud-Est, mais encore SOS Villages d'enfants, les Restos du cœur...) bref, aux actions de bienfaisance en direction d'humains (compte-rendu réalisé par Sabrina Leyendecker).

Opérer cette comparaison entre la catastrophe patrimoniale et une situation humaine peut tout aussi bien viser à grandir ou à restreindre l'événement patrimonial, c'est là le sens et la commodité du « quasi » devant « moral ». Dans le dernier exemple, il était question de grandir l'engagement d'une banque ; dans cet extrait, Marie-Paule Duclaux, adjointe du maire de Lunéville déléguée à l'action sociale et à la solidarité, se montre au contraire gênée d'avoir réalisé une telle comparaison: « Bon, je ne devrais pas vous dire ça, mais je le pense aussi très sincèrement, je me suis dis 'je préfère que ce soit le château qui brûle plutôt qu'une tour à Niederbronn [zone urbaine sensible de Lunéville], parce qu'il n'y avait pas de perte humaine!' Et ça aussi c'est important!" (entretien réalisé par V. Touchot). D'un autre côté, les trois délégués syndicaux avec lesquels nous nous sommes entretenus, bien qu'ils manifestent chacun un intérêt pour le patrimoine, rappellent la nécessité précisément de comparer cet événement avec des situations spécifiquement humaines, pour leur part d'emblée morales. Ainsi pour Isabelle Banny, représentante Cgt pour le secteur proche de Longwy (54): « C'était quand même un scandale que quasiment dans les vingt-quatre heures qui ont suivi l'incendie de Lunéville, on lance le déblocage d'argent pour refaire le château. Et puis que d'un autre côté on a eu le conflit de Daewoo, il y a eu trois semaines de silence de la part des pouvoirs publics et en fin de compte quasiment rien de débloqué pour pallier ce drame, ce drame humain quoi! / ... / Ça veut dire quoi aujourd'hui dans la société alors? Que l'être humain il passe après tout quoi, il n'a aucune importance vis-à-vis du reste?» (entretien réalisé le 30 janvier 2006 par Jean-Louis Tornatore)¹³.

__

¹³ De la même manière, Denis Hassler, délégué Cfdt, pose cette équivalence: «Moi ce qui m'a marqué à l'époque, médiatiquement, c'est le maire de Lunéville qui à France3 pleure!/.../ Une de mes réactions c'est de dire: alors qu'on venait de vivre Bata aussi [une usine de chaussures fermait dans les alentours] /.../ En raisonnant un petit peu: humainement c'est quand même plus dramatique quand 800 ouvrières sont foutues dehors /.../ Il y a le patrimoine qui a brûlé mais il n'y a pas eu de blessés, il n'y a pas eu de morts. Ce qui aurait pu être le cas. Là j'aurais mieux compris, mais là c'était uniquement des pierres qui cramaient, des costumes » (entretien réalisé par J.-L. Tornatore le 1et juillet 2005). Et pour Jacques Bourguignon, délégué Cgt pour le

Mais il peut s'agir aussi, en opérant une comparaison de ce type, de grandir l'événement patrimonial – en manifestant du coup sa conscience du caractère « seulement » quasi-moral de cet événement. Ainsi, lors d'un entretien avec Michel Closse (maire de Lunéville), Vincent Malnourri (chargé de mission auprès du président du CG 54) et Yves Ravailler (directeur de LCL), le maire rapportait les plaintes croissantes qu'il recevait de certains de ses administrés, lui reprochant d'en faire trop pour le château et pas assez pour l'emploi (alors qu'eux-mêmes se trouvaient le plus souvent en situation de chômage)¹⁴. Pour ces trois acteurs, cette question pointe le problème de légitimité morale (et politique) dont souffre l'événement patrimonial. Voici la proposition faite par V. Malnourri à l'adresse de M. Closse pour résoudre l'équation : « Ce qu'on pourrait essayer de faire, c'est réfléchir comment on peut dire que le château de Lunéville, l'objectif c'est aussi de développer l'emploi. Dans tes propos au sein de l'association et peut-être au moment de l'ouverture de la période estivale du château [les deux interventions publiques de M. Closse du jour], il faudrait que tu aies un topo pour dire Pour moi dans les deux cas c'est le même combat pour le développement de Lunéville et pour l'emploi' » (entretien réalisé le 5 mai 2004 avant un conseil d'administration de LCL). Plus généralement, cette qualification de quasi-moral pour le patrimoine et ses événements gagnerait à être travaillée plus avant ; en outre, à être plus largement appliquée : sans doute peut-on également parler d'événement quasi-moral pour un événement culturel, ou sportif - pour tout ce qui concerne les affaires humaines dans lesquelles des vies ou des besoins primaires (pour le dire vite) ne sont pas directement impliqués¹⁵.

Un événement quasi-moral d'emblée : échelle du patrimoine vécu

Ces quelques formulations montrent que la caractérisation de l'événement patrimonial comme quasi-moral est occasionnée lors de celle de la grandeur de l'événement. Nous voudrions préciser cela en resserrant la perspective sur l'événement, afin de montrer que la comparaison avec des situations humaines se transforme en une analogie avec ces situations (la catastrophe patrimoniale serait telle celle qui impliquerait des êtres humains) quand l'événement est considéré sous deux perspectives différentes. Ces deux perspectives sur l'événement dessinent les deux pôles d'une échelle du patrimoine vécu, entre lesquels se situent les attachements au château qui sont à l'origine des émotions exprimées vis-à-vis de son incendie et de sa reconstruction.

Selon la première perspective, une telle perte s'apparenterait à celle d'un être humain dans la mesure où il s'agit de patrimoine culturel : celui-ci se définit alors par la permanence du monde à travers l'œuvre d'art qu'évoque H. Arendt (1994 : 222sq), et à la permanence de ses auteurs et bâtisseurs. « Tout se passe comme si la stabilité du monde se faisait transparente dans la permanence de l'art, de sorte qu'un pressentiment d'immortalité, non pas celle de l'âme ni de la vie, mais d'une chose immortelle

bassin handvillais: "Quand is nois la quantité d'énorgie de gons qui ant mouillé leur chemice trouversconstruire le château l'Cast hier

bassin lunévillois : « Quand je vois la quantité d'énergie de gens qui ont mouillé leur chemise pour reconstruire le château! C'est bien mais pourquoi qu'on n'a pas la même énergie pour reconstruire l'emploi sur Lunéville alors qu'on est sinistré depuis belle lurette ?! » (entretien réalisé par J.-L. Tornatore le 5 janvier 2006).

^{14 «} Le gars qui va être au chômage, privé d'emploi, le château il s'en fout! /.../ Je reçois quotidiennement des tas de lettres d'individus qui me disent 'Si vous consacriez autant de temps à notre sort, à nos emplois, que vous ne le faites pour le château on vivrait mieux', c'est pas neutre! » (entretien réalisé le 5 mai 2004).

¹⁵ Par exemple, l'organisation et la tenue de manifestations sportives (comme la coupe du monde de football, les jeux olympiques, etc.) ne font pas toujours l'unanimité, et surtout sont systématiquement renvoyées à leur nature quasimorale. Le problème de légitimité morale pour de tels événements est souvent accentué quand ils sont associés à des questions financières (subventions publiques, dons d'argent, etc. : «il y a de l'argent pour ça, mais pas pour [l'emploi, les malades...] »), ou à une très forte exposition médiatique (« on s'intéresse à ça, alors qu'au même moment il se passe des choses plus importantes [l'emploi, la famine...] »).

accomplie par des mains mortelles, devient tangible et présent » (ibid.: 223, je souligne). Le château de Lunéville, ce sont des êtres humains qui l'ont pensé, construit, habité...; c'est donc une trace d'humains — le château représente des humains du passé. C'est notamment la posture qu'endosse Michel Dinet le soir de l'incendie: « C'est humainement bouleversant de voir un travail comme celui-là... /.../ Quand la culture disparaît comme ça, c'est humainement la vie des hommes, l'héritage, tout un patrimoine qui disparaît » (Après le choc, l'action, Dvd, 5'10). Mais c'est aussi ce à quoi réfère le représentant Cgt de l'union locale de Lunéville, pour qui l'emploi devrait être prioritaire sur le patrimoine: « Le château c'était un témoignage au travers des siècles de ce qu'ont pu faire les êtres humains avec tout ce qu'il y a dedans, donc de ce côté-là c'est normal de le préserver » (entretien réalisé par J.-L. Tornatore le 5 janvier 2006).

Selon la seconde perspective, une telle perte s'apparenterait encore à celle d'un être humain car ce patrimoine a été (et l'était jusqu'à l'incendie) le cadre familier des événements les plus humains et/ou les plus routiniers d'entre les événements qui jalonnent l'existence sociale. Dans le vocabulaire d'Arendt, le patrimoine correspond alors plutôt à son usage, plus précisément à la durabilité du monde dans l'objet créé par l'homo faber, et à la durabilité d'un monde d'objets qui se trouve investi par des usages (ibid.: 187sq). Les objets n'ont pas pour vocation de rester permanents mais d'être usés; ces usages (qui n'ont pas le caractère destructeur de la consommation) mettent à l'épreuve leur durabilité. Ici, le château de Lunéville, c'est le cadre familier de la plupart des mariages (au moins des photos de mariage) à Lunéville ; des ballades familiales du dimanche; de nombreux services militaires; pendant longtemps, de certains services publics ; des premiers pas, ou des premiers coups de pédale d'enfants ; etc. Par exemple, c'est cet aspect de cadre de vie qu'évoque Madame Genini, agent d'animation du patrimoine de la ville, quand on lui demande de préciser ce que représente pour elle l'incendie du château : « Ça fait toujours un choc quand l'environnement est chamboulé comme ça du jour au lendemain... Ça fait partie de nos repères de la vie de tous les jours, qui sont là, bien ancrés dans la ville » (entretien réalisé par T. Gorius). Cadre de vie, cadre de pratiques également ; la libraire de la place devant le château parle pour sa part d'» habitudes de vie », et espère que le futur château lui permettra de retrouver les siennes : « Moi j'aime bien les expositions, les conférences, mais pour d'autres personnes, le château c'est autre chose. En fait, ça dépend de la démarche de chacun: c'est des habitudes de vie qui sont là » (entretien réalisé par T. Gorius).

Postulons que c'est sous ces deux perspectives que l'incendie du château revêt une signification quasi-humaine, et qu'il devient de la sorte un événement d'emblée quasi-moral. En quoi les émotions exprimées à son égard n'ont rien de disruptif ou d'inattendu, mais constituent la réponse humaine à donner à un tel événement, qu'on le fasse en songeant au patrimoine irrémédiablement perdu ou au cadre de vie détérioré. Les émotions patrimoniales dégagées forment donc autant d'évaluations morales d'une situation qui est pour sa part quasi-morale. Si, dans le cas de sa définition comme patrimoine culturel, le château apparaît bien tel une personne humaine, avec une définition comme cadre familier il s'apparente plutôt à un objet. Mais un objet avec lequel je suis engagé dans une relation de familiarité, plutôt de proximité (affective – comme relation aux proches) ; relation de proximité telle qu'il devient comme une personne humaine également. Ces propos indiquent que dans la perspective morale engagée l'on conserve d'une part l'anthropocentrisme des acteurs (la priorité donnée aux personnes humaines et aux événements ayant une signification humaine, par rapport à des objets, animaux, etc.) ; et que l'on reconnaît d'autre part que des non-humains puissent être considérés tels des humains, dans la mesure où en tant qu'humain je vis dans un monde peuplé d'entités différentes, dont certaines ont droit à ma

proximité.

Échelle des attachements au château

La distinction empruntée à Arendt entre durabilité et permanence du monde, qu'elle situe historiquement avec l'avènement de l'homo faber, rejoint une distinction qui est apparue centrale au fur et à mesure de l'enquête : entre ceux pour qui le château représente avant tout un élément de patrimoine culturel (parmi d'autres), et ceux pour qui il correspond d'abord à une réalité liée à une histoire personnelle — dont la figure radicale est l'habitant. Elle rappelle la différence proposée par Bruno Etienne, à propos des lettres, entre posture émotionnelle esthético-historique et posture émotionnelle biographique (voir son texte). Elle sera présente ici par la différenciation entre les émotions pour lesquelles l'objet est le château comme patrimoine — et son impersonnalité concomitante : ce serait un autre château, aussi beau ou aussi à l'importance historique / architecturale équivalente, et l'émotion ne varierait que peu voire pas du tout ; et les émotions dont l'objet est le château comme élément d'une pratique personnelle, et/ou d'un souvenir biographique — c'est-à-dire les émotions pour lesquelles interviennent le « j'y étais » de l'attestation personnelle (cf. Dulong op. cit.) et la spécificité d'un ou plusieurs souvenirs. Nous voudrions insister en soulignant qu'il s'agit bien des termes d'une échelle du patrimoine vécu, et donc éloigner le lecteur d'une perception binaire 16.

Le but est de figurer une échelle entre différents investissements : bien entendu les lunévillois ne sont pas aveuglés par leurs usages d'habitants, pour eux également le château se définit sous la catégorie patrimoine - mais leur pratique première du château (celle qu'ils ont incorporée) est celle d'usagers, par exemple des Bosquets. Cela signifie que lorsqu'il est question du château, ils activent en priorité comme définition du château celle comme cadre de vie, même s'il leur arrive d'activer celle comme patrimoine culturel. Bien entendu les touristes pour qui le château représente avant tout un patrimoine culturel ne lui vouent pas un culte distancié qui les empêcherait de procéder au moindre usage lors de leur visite (en vertu de la clause de distanciation qui accompagne la grandeur patrimoniale quand on a en vue sa transmission, cf. Schaer 1996: 1090). Il est bien question d'une échelle dans la définition ou caractérisation du château, définition qui actualise en même temps les attaches qu'on a pour le château, les formes d'investissement ou d'engagement actualisées envers lui¹⁷. Un même agent peut bien à un moment invoquer le château comme patrimoine, et à d'autres le château comme élément d'une pratique ; un lunévillois peut s'émouvoir devant les collections endommagées du musée, dont il aimait tant les faïences et les animaux empaillés, et s'insurger contre le fait qu'au nom du processus de patrimonialisation on veuille lui interdire de jouer aux boules sur les gravats de l'allée centrale des Bosquets, gravats si pratiques pour ce sport, et allée où il joue avec ses amis

¹⁶ Distinction binaire rigide qui est bien entendu étrangère à Arendt, qui préfère pour sa part évoquer les dispositifs de passage entre durabilité et permanence, et singulièrement de durabilité à permanence : « Si la durabilité des objets ordinaires n'est qu'un pâle reflet de la permanence dont sont capables les objets qui sont pleinement du-monde, les œuvres d'art, il y a, inhérent à tout objet en tant qu'objet, un peu de cette qualité » (op. cit. : 229).

¹⁷ Pour une perspective critique vis-à-vis de ces différents termes, consacrée exclusivement au patrimoine, je renvoie au texte de Jean-Louis Tornatore «Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale» (Tornatore 2005); il y discute de quelques travaux sociologiques ou anthropologiques récents (comme ceux de Dupré, ou Glévarec et Saez), consacrés au patrimoine et plus précisément à caractériser le type d'investissement placé par les acteurs dans leur activité quand elle porte sur le patrimoine. Il propose de travailler la notion de «formes d'engagement» dans la mesure où elle serait particulièrement heuristique pour décrire « la palette des actions patrimoniales consécutives à une situation de perte qui affecte un collectif».

depuis des décennies.

On se souvient des propos d'un des fins connaisseurs du dossier au CG 54 (« Je pense que c'est les mêmes gens qui sont à la fois intéressés par la reconstruction du château et qui peuvent contester les frais qu'on engage »). Comme pour confirmer ces propos, voici ceux du représentant Cgt pour le bassin lunévillois : l'emploi doit y être la priorité des pouvoirs publics, mais il concède qu'il faut restaurer (« préserver ») le château puisque c'est un témoignage des humains du passé. On peut encore évoquer Mme Duclaux, l'adjointe au maire déjà citée (entretien réalisé par V. Touchot). Dans le cours des tentatives de sauvetage lors de l'incendie, elle se souvient ne pas avoir pensé aux pièces du musée, mais au seul bâtiment : « Je n'ai pas pensé du tout, je vous le dis, à ce qu'il y avait à l'intérieur. C'était le bâtiment, voilà, c'était le château de Lunéville ». Puis, lors d'une visite sur les lieux sinistrés, elle a principalement été marquée par le mauvais état de la salle où elle venait de marier sa fille : « La salle des trophées, c'est celle-là qui m'a surtout impressionnée, de voir les trucs bancals et tout ce qui tombait... et moi j'y avais marié ma fille le 2 février l'année avant / ... / je m'y suis mariée en 1973 ». Voilà d'ailleurs pour elle le principal regret : « Ce qui me manquera à moi, c'est qu'on ne pourra plus louer des salles, vous voyez, pour des mariages et tout ça. C'est vrai que c'était quand même beau ». Quant à un souhait à propos de l'avenir du château, ce serait que les animaux empaillés du musée y restent, soit les pièces les moins nobles et surtout les moins appropriées pour le musée d'un château « des Lumières »: « Tous les ans on fait la visite du musée de Lunéville, hein, c'est comme ça. Et puis moi je n'étais pas trop tableaux, mais ce qui nous passionnait tous, c'était la momie et tous les animaux empaillés, tous ces trucs-là. Donc je ne sais pas ce qu'ils comptent en faire /.../ mais ce truc-là, ça m'embêterait que ce ne soit plus là!». De toute façon, cette appellation « Château des Lumières » ne lui sied guère, non par idéologie mais parce que cela ne correspond pas à ses usages, et encore moins à ses jeux de langage : « Je suis assez restée sur le côté : c'est le Château de Lunéville. Avant d'être le Château des Lumières, pour moi, c'est le Château de Lunéville. Pour beaucoup c'est resté comme ça. Je pense que pour les lunévillois, c'est le Château du Conseil Général pour l'aspect financier, mais ça demeure le Château de Lunéville ».

Si la plupart parcourent cette échelle du patrimoine vécu, selon les moments et les attachements, il peut y avoir aussi de réelles incompréhensions : des personnes qui, elles, ne la parcourent que peu voire pas du tout. Pour Annette Laumon, conservateur départementale détachée pour le musée, la prise en compte du château comme cadre de vie par les décideurs donne lieu à des aberrations patrimoniales, comme la réouverture du vestibule pour satisfaire les déambulations autochtones, alors qu'il aurait été préférable pour le chantier et la sécurité de le laisser fermé jusqu'à sa restauration définitive : « Le vestibule était fermé pour des raisons de sécurité, et on a été obligé de rouvrir. Bon, alors les gens qui demandaient la réouverture parlaient de patrimoine, d'intérêt etc. ; pas du tout, c'est parce que le château puis le parc sont intégrés dans le plan de circulation des lunévillois, c'est pas pour les touristes » (entretien réalisé le 27 janvier 2005). Pour Norbert Engel, ancien directeur de cabinet de Catherine Trautmann (ministre de la Culture, 1997-2000), et qui a été sollicité par Michel Dinet pour établir le projet culturel du château, il manque un concept pour désigner l'usage du château par les lunévillois, la définition du château comme cadre de vie. Du coup, alors que nous tentions de lui expliquer ce que signifie le château pour la plupart des lunévillois, il a fini par reconnaître que pour eux l'important « c'était pas la grandeur patrimoniale, c'était plutôt le souvenir... »; puisqu'il était toujours à cours de concept, nous lui avons proposé celui de « proximité patrimoniale » qu'il a accepté (entretien réalisé le 3 novembre 3005)¹⁸. À l'opposé de ce qu'on l'on pourrait qualifier

_

¹⁸ C'est de nous raconter cette anecdote qui l'a amené à cette conclusion, lors d'une conversation avec un notable local à propos de l'incendie du château : « Le dentiste a dit : Moi ça m'a fait un coup horrible l'incendie du château'. Et alors je lui dis : 'Ah bon, oui c'est un monument historique etc.'. Et il me dit : Pas du tout, pas du tout j'ai passé ma bar-mitsva là ; mes frères

comme forme d'élitisme de la culture et du patrimoine : les joueurs de boule qui ont établi leur terrain de jeu dans les allées du parc des Bosquets, sans doute aigris après avoir été exclus deux fois du parc (et s'attendant à une prochaine et imminente expulsion, alors qu'elle n'interviendra pas – l'attitude à leur égard ayant radicalement changé avec le départ du responsable du site, cf. infra). Ainsi, quand on leur demande ce qu'ils pensent de la reconstruction du château, l'une des deux joueurs interrogés répond énergiquement : « On n'en a rien à foutre ! » (entretien réalisé le 6 juillet 2005), et ajoute à propos de l'incendie : « Non plus, et s'il avait pu brûler entièrement ça aurait été encore mieux!» - avant de nuancer son propos sous le conseil du second joueur (« Oh dis pas ça quand même ») : « Non je dis pas que c'est un bien, mais je dis ce que je pense et il y a d'autres choses à faire ici » (en matière d'emploi, mais aussi de cultures populaires : son association attend toujours la salle de pétanque qu'ils réclament au maire depuis plus de dix ans)¹⁹.

Cet exemple soulève un point important à propos de l'échelle du patrimoine vécu : dans le cadre du processus de revalorisation patrimoniale dont est l'objet le château, il y a une différence hiérarchique entre le château comme patrimoine et le château comme usage. En effet seule la première dimension parvient à une pleine expression (et reconnaissance) publique dans les différentes phases de la reconstruction ou de son accompagnement culturel et touristique. Cela s'explique par le fait que la définition du château comme patrimoine culturel rencontre plus facilement la grammaire de l'action publique vis-à-vis de ce patrimoine ; la seconde définition n'émerge par conséquent qu'au travers de l'enquête ethnographique²⁰. On peut également s'attendre à ce que, si certaines émotions mènent à une action, ce soit préférentiellement les émotions liées au château comme patrimoine culturel en vertu de cette différence hiérarchique des grammaires de l'expression. En effet, les émotions liées au château comme usage ne rencontrent pas ou peu les actions menées ou promues par LCL ou les autres instances impliquées dans le processus de revalorisation patrimoniale du château. Mais qu'il y ait une différence hiérarchique dans le cadre du processus de revalorisation patrimoniale ne signifie pas que nous-même en établissions une, selon laquelle la définition du château sous patrimoine culturel serait hiérarchiquement supérieure à, ou plus légitime que celle sous cadre de vie. Le type de sociologie pratiquée ici ne cherche pas à statuer sur ce genre de polarisations normatives, et préfère s'intéresser également à la diversité des pratiques.

et sœurs, je me suis marié dans les salons là, tous mes amis se sont mariés là, c'est un morceau de ma vie qu'on a brûlé'. Et j'étais très,

très, très surpris quoi, /.../ c'est-à-dire pour lui il y avait un dommage irréparable mais qui n'avait rien à voir avec Stanislas et Léopold, c'était un morceau de sa vie qu'on lui avait enlevé ».

¹⁹ Annette Laumon et Norbert Engel, contre les boulistes du parc : il ne faut pas lire cette échelle du patrimoine vécu comme une fracture sociale, les élites pensant au patrimoine culturel, et les petites gens ne pouvant penser qu'à leurs loisirs du dimanche dans le parc. Pour mieux s'en assurer : le secrétaire d'état à la formation professionnelle, nancéien, Laurent Hénart, lors de la pose de la première pierre le 2 avril 2005, a moins évoqué le patrimoine que ses souvenirs de visite avec l'école, de fêtes de famille et autres usages du château (compte-rendu réalisé par T. Gorius et Bruno Etienne).

²⁰ Stavo-Debauge et Trom (2004 : 218-219) remarquent une telle disproportion entre les plaintes situées depuis le poste de la grandeur patrimoniale et celles depuis un poste plus proche (intime, ou domestique).

Émotions au temps de l'incendie

« Mon Dieu! L'effroi et l'horreur me saisissent. C'est un incendie! Un incendie qui dévore le château. Mon château..., mon si beau château! / ... / Il faut que j'y aille, il faut que je voie. Même si le chagrin me mange les tripes. / ... / Je suis devant ce château parmi une foule impuissante et tout aussi désespérée que moi... et les larmes coulent sur mes joues. »

Fischer 2003: 43-48

C'est sur la base de ce cadre général d'appréhension que l'on se propose d'entrer dans le catalogue des émotions exprimées lors de l'incendie. Ce catalogue est, comme son nom l'indique, une liste (g. Goody 1979): jamais exhaustive; surtout, selon ses nécessités propres: une suite d'éléments sans lien entre eux. Par décision de méthode, les émotions seront principalement désignées et analysées à partir de deux propriétés déterminantes, leurs sujets et leur objet intentionnel (g. Elster 1995: 40): les agents qui les portent et ce sur quoi elles portent. Cela signifie qu'on ne s'attachera guère à discuter des différentes émotions – de ce point de vue le catalogue apparaît assez pauvre.

D'émotions observables, on ne peut reconstituer pour le moment de l'incendie guère que la tristesse et l'accablement, à partir des matériaux que sont d'une part les récits de la nuit de l'incendie lors d'entretiens, d'autres part les lettres reçues en mairie de Lunéville dès le lendemain de l'incendie (également la presse écrite et audiovisuelle). Sans doute y en a-t-il eu d'autres émotions qui se sont exprimées sur le moment : on pense à l'indifférence ou à la colère, mais après coup, depuis que le compte-rendu de l'événement s'est stabilisé, il est difficile d'y accéder car il devient d'autant plus malaisé de les endosser à la première personne. Alors que tout événement de ce type compte avec des manifestations de colère, par exemple contre le fait que l'attention commune se focalise sur cet événement, alors qu'au même moment en France ou ailleurs, des gens meurent de froid, de faim, de tortures, etc.²¹. En effet, la mise en question de l'équivalence humains / non-humains se pose plutôt dans le second moment de l'événement, la reconstruction; c'est à partir de là que la définition de l'événement comme quasi-moral prend une dimension plus problématique.

Cette partie consacrée au temps de l'incendie nous permettra de voir que si les émotions sont, dans l'account de l'événement, liées au moment du traumatisme, c'est en partie pour les besoins narratifs de l'account. En effet, dans certains cas à préciser, des émotions mènent à l'action et ne sont donc pas destinées à rester séparées de la mobilisation et de la reconstruction. Des émotions préparent à, voire préfigurent, même parfois conditionnent la mobilisation. Se donner cette visée ne signifie pas aller à l'encontre de l'account puisque l'évocation de la nécessité de passer à la mobilisation s'appuie sur ce qui ressortit précisément de l'expression d'émotions. Dire, comme l'a fait Michel Dinet, qu'il faut passer à la mobilisation ne revient pas à balayer d'un revers de main les émotions, à chercher à les éloigner; c'est le plus souvent, au contraire, prendre appui sur elles

_

²¹ La colère, entendue à l'occasion, contre le fait qu'on ait pu laisser un monument d'une telle importance dans cet état (sans système de sécurité contre les incendies surtout) s'insère dans l'expression première d'une tristesse. Pour la colère devant la focalisation médiatique, on peut relever ce message en réaction à un article publié sur un site internet, concernant l'incendie du palais de la chefferie Bandjoun (Cameroun; www.grioo.com/article-discm.php?aid=3884), « Rien à foutre !!!!!!!!! »: « On s'en fout il y a des choses plus graves que cela sur notre continent, des choses qui touchent des gens bien vivants comme le sida, le paludisme, la malnutrition, etc. On s'en bat les couilles nos ancêtres n'ont rien fait contre les blancs de l'époque ils ont été minables, regardez où l'on en est arrivé à cause de leurs gueules, je les emmerde tous. Ha ha ha ha ha la !!!!!! » (je souligne). Ce message a provoqué plusieurs réponses, dont : « Tu confonds tout mon grand! Le moment est à l'émotion » (je souligne).

et tirer la leçon des émotions : par exemple de celles transparaissant des lettres qui émanent de particuliers et qui, empreintes de tristesse, disent aussi la nécessité d'agir²². C'est alors le connecteur « Mais » qui opère la transition entre tristesse et action : « Je suis atterré, mais il faut que le château renaisse », disent-elles souvent. Il faut ajouter au rôle du connecteur mais celui des pronoms, puisqu'une variante est : « je suis atterré, mais nous devons reconstruire le château ». Dans ces lettres, l'account apparaît très fréquemment sous ce qu'on peut qualifier comme sa forme métaphorique, celle du phænix qui renaît (mobilisation) de ses cendres (émotion de la mort).

Stupéfaction devant les flammes

Avant de présenter les différents objets intentionnels sur lesquels peuvent porter les émotions au temps de l'incendie (le château comme patrimoine ou le château comme cadre de vie), il faut dire quelques mots à propos de l'émotion première, celle qui tient à la réaction devant le spectacle du château en flammes et qui provient de la passibilité évoquée par Louis Quéré, cette propension à être ému, touché. Proposons de la qualifier de stupéfaction devant les flammes (avec tout ce que le feu exerce de sentiments mêlés – cf. le texte de Noël Barbe et Cécile Blondeau). Pour y accéder, les entretiens se révèlent être de peu d'aide (même si quand Mme Duclaux se souvient n'avoir pas pensé à l'intérieur et aux collections mais uniquement au bâtiment qui brûle, on s'approche sans doute d'une telle émotion). Quelques images dans le Dvd Après le choc, l'action suggèrent cette stupéfaction, surtout celles du maire Michel Closse en larmes (images sur lesquelles on reviendra ci-dessous) ; également quelques passages de la quatrième émission de France Bleu Sud Lorraine consacrée au château, intitulée « Les flammes » (Cd Si Lunéville m'était conté...). Selon l'expression du président de la radio lorraine, lors de la remise du chèque à LCL correspondant aux bénéfices réalisés avec ce Cd: « Il faut signaler le pouvoir extraordinaire du son qui permet de remonter la machine du temps et de ressentir les émotions noires des personnes abattues par l'incendie du château » (observation réalisée par S. Leyendecker).

Au cours de cette émission, on entend des interventions diverses, d'anonymes comme de ministre de la République ; toutes datent des premiers jours de janvier, et quelques-unes de la nuit

²² À propos des lettres et de leur tension entre émotion et action, on peut se reporter avec profit à la situation analysée par Boltanski et Godet (1995), celle où des personnes libres s'adressent à des proches incarcérés par le moyen d'un message radiophonique. Ces messages doivent, tout en rappelant l'inéluctabilité de l'incarcération, aménager la place pour un futur en liberté : c'est-à-dire que se joue ici la tension entre le monde actuel, irréversible, et le monde projeté pour le futur, réversible, où tout redeviendra à nouveau possible. On trouve des similitudes entre certaines formulations adressées aux détenus et qui servent précisément de passage du monde irréversible de l'incarcération au monde réversible de la libération, et certaines phrases destinées à réconforter le maire : « Il faut avoir foi en demain. Aussi sûrement que le jour revient en force après la nuit, que le soleil resplendit de plus belle après la pluie, et que le printemps balaie toujours l'hiver, la joie de vivre en ce monde reprend tôt ou tard ses droits sur la douleur qui nous afflige parfois» (Président du Club lunévillois du chien de défense et d'utilité). Un autre élément à prendre en compte pour les lettres serait le fait qu'elles sont largement adressées au maire de Lunéville, Michel Closse, dont l'image de l'explosion en larmes devant le château en flammes a été diffusée par les journaux télévisés. De ce point de vue, les auteurs des lettres disent leur émotion à quelqu'un de déjà ému, ce qui rejoint la façon dont R. Dulong caractérise la parole du témoin : elle « opère en rencontrant une prédisposition affectuelle de son récipiendaire au type de récit qu'elle peut introduire. / . . . / Un témoignage ne transmet pas un affect, il ranime une disposition à être affecté. Ce qui est en jeu dans la réception ne relève pas d'un procès de diffusion, mais du réveil d'un intérêt potentiel déjà présent » (Dulong 1998 : 175-7). Enfin une autre piste de lecture du lien émotion / action dans les lettres serait la spécificité que Vincent Descombes (2004 : 230-235) relève pour le futur proche, par rapport au futur simple : entre je vais écrire et j'écrirai, la différence porte sur la proximité non du calendrier, mais du souci. « Le futur prochain marque la place d'une intervention possible qui pourrait interrompre ou modifier le cours des choses » (ibid.: 234). Ainsi, selon cette perspective, la différence entre ces deux emplois du futur se situerait entre le : « Le phœnix va renaître de ses cendres » (parce qu'on va se démener pour), et « Le phœnix renaîtra de ses cendres » (parce qu'on ne peut laisser des ruines ainsi).

de l'incendie. Ces paroles font entendre quelque chose de cette stupéfaction, à côté de l'urgence et du ton ferme de l'action (comme ce policier ou gendarme, sans doute : « Y a un véhicule de pompiers qui arrive donc on s'écarte! », 1'07), principalement à travers le souffle coupé de la voix et la difficulté à trouver ses mots, même quand on est premier magistrat de la ville et qu'on est rompu à la parole publique. En effet, on entend d'abord Michel Closse, ses premiers mots après ses larmes télévisuelles puisqu'on entend un dernier sanglot ²³: « C'est, c'est terrible, je ... je ne... [sanglot] c'est, c'est à partir du château qu'on, qu'on devait heu partir à la reconquête... et, et y part en fumée... » (0'14). Ensuite, un homme se fend d'un sobre : « Oh, la la! C'est triste... » (1'05), avant que la parole ne soit longuement laissée à une fernme pour qui : « C'est catastrophique! C'est not' décor de tous les jours qui s'en va en fumée! Ça fout un coup là, d'ailleurs voyez l'monde qu'i' y a, j'crois que, quand vous voyez l'monde qu'i' y a ça, ça témoigne de, de, qu'les gens sont complèt'ment... retournés, retournés, c'est triste... » (1'10). Ces paroles heurtées, le souffle court, témoignent à leur manière de cette nuit de l'incendie, et de ce que devait être la stupéfaction devant le château en flammes.

Certains témoignages recueillis en entretien permettent de reconstituer assez précisément ce moment initial de stupéfaction face à la survenue soudaine et encore inexplicable de l'événement : « Ben on est choqué sur le moment ! Les bras ballants et puis comment dire... On est là et on est désemparé, c'est le choc quoi... » (Mme Genini, agent municipal d'animation du patrimoine dont le bureau se trouve dans le théâtre, lui-même un temps menacé de destruction par l'incendie; entretien réalisé par T. Gorius). Ce choc peut être provoqué par le spectacle général de l'incendie, ou par un épisode particulier (une parcelle de l'événement général) dont on est témoin et qui marque par sa brutalité : « J'étais sous le donjon, dans la cour du château et j'ai vu tomber le musée. Je l'ai vu s'effondrer. Mais vraiment comme un ascenseur qui tombe, vous voyez... Toutes les grosses poutres sont tombées /.../ C'était effroyable! /.../ une vision atroce! », se souvient Simone Courtois, conseillère municipale déléguée au patrimoine architectural (entretien réalisé par T. Gorius). Pour Claude Richard, président de l'office du tourisme, la stupéfaction tient à la fois au spectacle de l'incendie, et au sentiment d'impuissance que ce spectacle provoque : « Vous restez médusé... vous avez entre 300 et 500 personnes, vous n'entendez pas une rumeur, vous êtes pétrifié sur place. Parce que j'étais pétrifié à la fois devant [l'incendie] et puis alors pétrifié dans le sens où on se dit qu'on ne peut rien faire » (entretien réalisé par V. Touchot).

On le voit dans la suite immédiate de l'entretien de Mme Genini: à la stupéfaction succède rapidement une forme d'enquête interprétative, d'exploration de la situation (que se passe-t-il?), à la suite de laquelle l'émotion se pose sur un objet plus précis. Dans son souvenir, les badauds pensaient avant tout au musée et à ses pièces; quant à elle, son inquiétude s'est portée sur son lieu de travail (cadre de vie quotidien): « Il y a certaines personnes que je connais et qui voulaient tout de suite aller au musée pour essayer de sauver des pièces. Moi je n'ai pas du tout pensé à ça, j'étais vraiment catastrophée face à tout ça... Et puis bon, je travaille ici au théâtre qui est vraiment accolé au château et donc après, ma réaction ça a été de faire le tour du château pour voir si le théâtre n'avait pas été touché par les flammes ». C'est pourquoi il ne faut pas trop hypostasier ce moment de stupéfaction sans objet intentionnel précis; sa brièveté est bien reconstituée dans la nouvelle d'Elise Fischer dans L'appel de Lunéville, dont un extrait est mis en exergue de cette partie²⁴. La narratrice se réveille en pleine nuit à cause du vent qui souffle, et apprend alors l'incendie qui ravage le château à côté duquel elle habite; alors qu'elle se rend fébrilement devant les grilles pour « voir », des souvenirs affleurent, de son enfance puis son adolescence dans le parc du château, de chansons et jeux

²³ Cf. infra.

²⁴ Journaliste et romancière d'origine meurthe-et-mosellane, notamment responsable des pages lecture du magazine Côté femmes.

extérieurs qui deviendront amours avec un prince charmant. Elle se souvient qu'elle se prenait enfant pour la marquise du Châtelet; etc. Bref, dans ses souvenirs, tout la ramène aux Bosquets, et plus largement au château comme cadre de vie; mais une fois devant les grilles, d'autres souvenirs affleurent : « La chapelle n'est plus que ruines. Je pense aux collections de faience, à la pharmacie, à la tapisserie des Gobelins, /.../ Je pense aux expositions de dentelles et de perles auxquelles j'ai participé, il y a deux ans » (Fischer op. cit.: 48)²⁵. « L'effroi et l'horreur » de la première vision, proches de l'émotion sans objet intentionnel précis qu'est la stupéfaction devant les flammes, s'accompagnent sans délai de souvenirs qui ratifient et précisent l'émotion, voire la qualifient. Plus encore, ce que cette nouvelle montre à sa manière, c'est l'entremêlement que peuvent connaître les termes de l'échelle du patrimoine vécu : les souvenirs portent autant sur le cadre de vie que sur le patrimoine culturel à mi-chemin, les activités associatives du Conservatoire des Broderies de Lunéville et ses expositions. On le répète : les terminologies et les classifications a priori s'enchevêtrent avec les descriptions précises - que ce soit l'échelle du patrimoine vécu entre patrimoine culturel et cadre de vie, ou la séparation entre émotion et action de l'account. C'est dire combien terminologies et classifications fonctionnent ici comme hypothèses pour éprouver le terrain, et s'en trouvent forcément modifiées et affectées.

Objet intentionnel : le château comme patrimoine – vers un autre château

Considérons le cas du château investi d'une définition première comme patrimoine culturel : un tel bâtiment est caractérisé par sa supposée permanence (les agents du moins tablent dessus) ; il est censé traverser siècles et millénaires, laisser son empreinte actuelle aux générations futures tout comme il a laissé son empreinte passée à notre génération. Le château de Lunéville était donc censé être permanent, ce qu'il n'est désormais plus, au moins en partie. De ce point de vue, l'œuvre est unique et elle est jugée à l'aune de ce que les agents tiennent pour son « état d'origine » : on peut reconstruire le château mais ce ne sera pas le même, il pourra seulement se rapprocher plus ou moins de cet état d'origine du château (de l'image que les agents se font de l'état d'origine).

Par exemple Pierre-Yves Caillault, architecte en chef des monuments historiques, à la question de savoir si la chapelle allait être « reconstituée » à l'identique (« telle qu'elle était avant »), répond que : « Pour moi l'ensemble des pièces du château devraient être restituées le plus proche de leur état d'origine » (Après le choc, l'action, Dvd, 13'45). Il parle de restitution, plus précisément d'impossible restitution – au regard de l'étalon « état d'origine », au regard également de son statut d'architecte en chef des monuments historiques pour qui l'étalon « état d'origine » recouvre des réalités extrêmement précises. On peut aussi se contenter d'une reproduction fidèle, notamment quand on a été « bouleversé », conscient de vivre « un des moments irréversibles et d'une extrême gravité qui ont fait et font l'histoire », et qu'on se demande si les générations futures connaîtront le château : « Certes non, pas les Authentiques [murs], mais d'autres pierres devront remplacer fidèlement celles qui sont tombées » (Il était une fois... 2003 : 24 ; Benoît Tallot, président d'association).

•

²⁵ Le mot final ramène bien à l'account: après l'émotion, le «froid de la mort qui glace l'échine», « Nous le referons, ma tant'tirelirelire, nous le referons, ma tant'tirelirelo...» (ibid.) – ce sont les paroles d'une chanson enfantine sur un air du XVIIIème siècle et portant sur le château de Versailles.

Tristesse devant un bien patrimonial endommagé

Pour ce qui est de l'émotion en question, elle correspond à la tristesse devant l'œuvre unique endommagée, le château, et certaines œuvres uniques qu'il contenait et qui sont perdues (ou déclarées telles). C'est de telles pertes dont parle Nelly Fouchet, au titre d'expert près la cour d'appel de Versailles « Céramique et Verrerie » : « Le monde de la céramique / . . . / vient d'être touché dans ce qu'il a de plus cher : la conservation du patrimoine. L'incendie du château-musée de Lunéville est considéré par nous tous comme une catastrophe nationale » en raison de « la perte définitive de pièces uniques » l'émotion conclut ce passage, « Quel gâchis! Quelle tristesse! » (Ibid.: 8). Car si le château peut être restauré, reconstruit, si ce n'est avec les techniques initiales au moins avec fidélité, s'il peut être encore remplacé (pour les murs ou la toiture), des pièces de faïence, des tapisseries, des tableaux, etc., toutes œuvres d'art du musée, sont définitivement perdues. C'est ce qu'exprime ce caporal des pompiers de Lunéville, depuis peu en poste dans la région : « Même si personnellement j'y étais pas vraiment attaché, je trouve que c'est dommage d'un point de vue historique /.../ parce que la reconstruction elle ne ramènera jamais ce qui a été détruit » (entretien réalisé par V. Touchot). On peut avoir un attachement particulier à certaines pièces, dont on cherche ensuite à savoir si elles ont pu être sauvées. L'exemple le plus commun est cette statuette emblématique, déjà évoquée, du nain Bébé²⁶, à propos duquel on a suivi au jour le jour dans les quotidiens locaux les opérations de fouilles menées par Annette Laumon ; et dont l'annonce de la disparition par le responsable du site (lors d'une visite publique des lieux sinistrés, peu après l'incendie) clôt l'émission de radio de France-Bleu Sud Lorraine consacrée à l'incendie, « Les flammes » : « Pour ceux qui connaissaient la position du nain, le fameux nain de Lunéville, il doit être en dessous de ce tas-là, ce tas de gravats. Donc je confirme bien que le nain a disparu».

La libraire de la place évoque ici d'autres pièces, plus personnelles : « Il y a une pièce du musée, même deux, quand le château a brûlé, je me suis tout de suite demandée si ces pièces avaient échappé à l'incendie. Il y avait notamment une nature morte aux livres à laquelle j'étais beaucoup attachée et puis une petite faïence de Gallé. Après l'incendie, j'ai su que ce tableau était vraiment tout près de l'incendie / ... / Mais bon, ça va le tableau est encore là, même s'il a un peu souffert / ... / Je sais maintenant que certains tableaux ne sont plus là, alors... Mais, heureusement, ils ont été photographiés dans des livres » (entretien réalisé par T. Gorius). Elle souligne elle-même le caractère irrémédiable de la perte, en la comparant à une autre définition du château, celle comme cadre de pratiques, en l'occurrence de balades dans les Bosquets : « Les Bosquets, on peut encore les fréquenter, c'est différent ».

On peut inclure dans cette classe d'émotions celles qui correspondent, pendant l'incendie, à la détresse de devoir sauver un bien patrimonial en cours de disparition. On pense alors en premier lieu aux pompiers qui luttaient ce soir-là contre les flammes et le vent; mais leur habitude d'événements moraux d'emblée leur fait sans doute relativiser cet incendie (en même temps qu'une forme de morale professionnelle qui impose de mettre de côté toute réaction personnelle et d'en rester strictement aux considérations professionnelles, selon les termes du commandant Sauvageot, entretien réalisé par V. Touchot). En effet les différents témoignages recueillis auprès de pompiers montrent soulignent tous ou presque qu'ils luttaient au départ contre ce qui est pour eux un feu disons « ordinaire » ; et que c'est en se retournant et en voyant la foule amassée devant les grilles du château qu'ils ont pris la mesure de l'événement.

81

²⁶ Pourtant, cette pièce censée symboliser à la fois la faïence lunévilloise et la vie de cour (puisqu'elle représente un des favoris de Stanislas) n'a pas été de tous temps présente au musée ou au château : elle n'a été acquise qu'en 1975 chez un antiquaire londonien (cf. Il était une fois op. cit. : 7).

On pense en second lieu à la chaîne humaine de civils qui s'est formée aux premiers moments de l'incendie, quand ils avaient encore l'autorisation des pompiers pour pénétrer dans le château (mais protégés par des lances à incendie qui aspergeaient leur passage). On dispose à ce propos des témoignages de deux conseillères municipales, qui insistent toutes deux pour minimiser l'importance de cette chaîne : elle n'a duré que peu de temps, et n'était pas assez organisée pour permettre des sauvetages vraiment spectaculaires. En effet, pour S. Courtois, reléguée en bout de chaîne, « Il y a eu des objets cassés, il faut le dire et la chaîne humaine n'a pas duré longtemps »; mais elle se souvient quand même de cette situation hors du commun : « Les objets nous arrivaient, ils étaient posés à nos pieds, des faïences posées sur le sol... C'était assez impressionnant dans le noir, comme ça, posées sur le sol, sans protection aucune. Il n'y avait pas de carton, il n'y avait pas de paille, il n'y avait rien! » (entretien réalisé par T. Gorius). De son côté, l'initiatrice de cette chaîne, Mme Duclaux, préfère insister sur une autre chaîne à laquelle elle a participé toute la nuit, celle de la confection des sandwichs à partir des denrées mises à disposition par un hypermarché tout proche, pour des pompiers à bout de force et arrivés en fin d'après-midi avant d'avoir dîné. Ceci dit, elle se souvient précisément de la mise en place de la chaîne pour sauver les pièces du musée. C'est le commandant des pompiers qui lui a suggéré l'idée d'une chaîne; elle s'est rendue alors aux grilles pour demander de l'aide aux quelques badauds présents (ce n'était pas encore la foule), de préférence les personnes qu'elle connaissait mais des anonymes aussi, avec le danger par conséquent de confier des œuvres d'art à des inconnus : « Je me dis mais oui mais bon sang n'importe qui pourrait piquer des pièces, des pièces de valeur puisqu'on y voyait rien. Donc à partir de ce moment-là j'ai dit à quelqu'un qui était à proximité de moi qu'il fallait absolument qu'on fasse un cordon de sécurité pour pas que des pièces disparaissent. /.../ Donc j'ai participé à la chaîne qui a sauvé des pièces, on nous passait des pièces et on les faisait sortir » (entretien réalisé par V. Touchot).

Donner pour réparer

Le lien entre cette émotion et une éventuelle action sur le château se situerait sans doute sur l'aspect « endommagée » : il s'accompagnerait préférentiellement ou tendanciellement d'un restrictif, « le château n'est qu'endommagé » ; c'est-à-dire que tout n'est pas perdu, qu'on peut encore réparer, même si ce sera un autre château. Dans ce cadre, une façon de réparer avec de l'authentique ou quelque chose de proche d'un état d'origine est le don de pièces qui pourraient remplacer celles perdues : « Nous ne remplacerons pas ce qui est perdu mais demain, des richesses artistiques peuvent resurgir. Les dons et achats redonneront vie au passé... » (Il était une fois op. cit. : 26 ; Geneviève Aubry, présidente du syndicat lorrain des professionnels de l'antiquité, pour qui « C'est une catastrophe! Un cauchemar à la vision de ces murs vides et calcinés... Mais ce qui est le plus touchant, c'est la perte irremplaçable des collections »)²⁷. Des dons sont évoqués dans, voire joints aux lettres : ainsi une dame envoie-t-elle des napperons de dentelle dont on lui a dit en les lui offrant « qu'il s'agissait de 'dentelles de Lunéville' » ; son vœu désormais est que ces napperons soient « remis au musée, qui a perdu tant de pièces textiles et autres ».

Le don d'argent également permet d'envisager une réparation pour ce patrimoine culturel : « Je

.

²⁷: La fin du témoignage de Nelly Fouchet envisage également le don: « Mon tempérament optimiste m'amène à imaginer un musée bientôt reconstitué avec de nouvelles pièces de Lunéville-St-Clément, objets de dons qui, je l'espère, afflueront de tous côtés, c'est mon vœu le plus cher! » (ibid.). Un autre type d'action est envisagé à propos du Nain Bébé, statuette en faïence emblématique de la collection: « La reconstitution de la statuette de Bébé, même endommagée, portant ainsi les traces visibles de cette nouvelle tragédie frappant le patrimoine lorrain, serait un immense encouragement à poursuivre, ici et maintenant, jusqu'en 2005 et bien au-delà, le travail patient de reconstruction d'une mémoire régionale » (Moulin et Vagner op. cit.: 14).

vous joins au nom du patrimoine lorrain et français ce petit chèque de vingt euros (car je n'ai qu'une petite retraite) »; cette lettre dont le don est rapporté au « patrimoine » prenait auparavant le temps de rappeler que son auteur avait dans sa jeunesse « usé des fonds de culotte » au château. Dans ce cadre de don d'argent pour le patrimoine culturel (cela peut bien entendu également se faire pour le cadre de vie), on peut compter également la lettre de cet ex-lunévillois habitant désormais dans le Berry, qui évoque sa « stupéfaction » et dit avoir vu « ici aussi / ... / des larmes dans les yeux ». En conséquence, il envoie un chèque pour lequel il demande de « bien vou[loir] compléter la partie destinataire », puis conseille « avec l'appui de monsieur le ministre de la Culture de faire en sorte que la collecte des dons soit classée 'd'utilité publique', ce qui aurait pour effet de faire parvenir aux donateurs ex-lunévillois ou sensibles au patrimoine culturel national des reçus déductibles des impôts »²⁸. Il finit sa lettre en donnant les coordonnées du Berry Républicain afin de faire connaître plus largement la souscription.

Une autre forme de don, outre les pièces et l'argent, tient aux compétences et à la disponibilité ; ainsi, quand on lui demande s'il a effectué un don pour le château, M. Clément, militaire à la retraite résidant à Lunéville, répond que « Oui, c'est à ce moment là que je me suis engagé dans l'association. Il s'agit de participer, même petitement, à l'effort commun quoi » (entretien réalisé par T. Gorius). Ce qu'il considère ici comme don, c'est l'épisode raconté plus tôt dans l'entretien : l'émotion particulière qu'il a ressentie lors de l'incendie (« Moi ce qui m'a un peu plus touché, c'est qu'en 1990, quand je suis arrivé [en poste à Lunéville], le premier dossier dont on m'a chargé, ça a été de m'occuper de la rénovation de la partie militaire du château »), et la nécessité de s'engager et d'agir pour le château qu'elle a occasionnée: « Donc, en 2003, quand j'apprends l'incendie, ayant travaillé dans le château, je me suis dit que je pouvais peut-être être utile, parce qu'en plus j'étais issu d'une formation d'historien, j'avais fait trois certificats de licence d'histoire. Du coup, je me suis manifesté en écrivant au maire, en me faisant connaître et il s'avère que pour le château lui-même, ils ont préféré faire ça avec les professionnels du ministère de la culture, du patrimoine etc. Mais, du coup, mon adresse a été communiquée à Maître Poncet qui est le président des Amis de la Faïence et qui s'est manifesté auprès de moi en disant : 'On m'a dit que vous êtes disponible et que vous voulez volontiers participer à des travaux de ce genre, est-ce que vous voulez travailler avec nous ?'. J'ai donc dit 'oui' ». Il lui fallait manifestement agir pour le château, quel que ce soit l'objet précis de cette action et quelle que soit l'association, la structure dans laquelle cette action pour le château trouve à s'exprimer²⁹.

Objet intentionnel : le château comme élément d'une pratique (et/ou d'un souvenir) personnelle – tristesse devant un cadre endommagé

Les émotions dont il va être question dans cette section, celles pour lesquelles le château représente un élément d'une pratique personnelle (d'un souvenir, etc.), concernent principalement le château dans ses usages intérieurs : musée, mariages, bals, etc. – par rapport au temps de la mobilisation où il sera plutôt question des usages extérieurs du château (dont on n'avait pas pensé au temps de l'incendie qu'ils puissent être menacés). C'est d'ailleurs dans ce cadre des usages intérieurs que l'appréhension du château sous « œuvre unique » ne se limite pas à

²⁸ Posture radicale et isolée au sein des courriers, ces quelques mots « pour savoir à quel nom il faut rédiger un chèque pour la restauration du château de Lunéville. Je suppose qu'un don donne droit à la réduction fiscale de 50% », et la lettre de se finir ; ceci dit, les biais méthodologiques sont tels qu'on ne peut rien en conclure, dans le sens d'une absence d'émotion ou autre. Plus généralement, pour la question du don d'argent, nous renvoyons au texte de Noël Barbe et Cécile

²⁹ Il s'est encore proposé pour réaliser des visites du château par le biais de l'office du tourisme mais on n'avait pas besoin de lui.

ceux qui définissent le château comme patrimoine et s'étend également à ceux qui le définissent à partir des usages qu'ils en font. En effet, il est évident, dès les premiers jours après l'incendie, que les différents usages intérieurs sont rendus impossibles, au moins momentanément. Les mariages prévus sont annulés, le musée s'est effondré, la chapelle n'accueillera plus de concerts avant longtemps, les derniers bureaux présents (comme le C.E.M.E.A.) ont été définitivement relogés ailleurs, etc. Ce que la sécurisation des lieux avait imposé (et dans la continuité, les premiers travaux également), à savoir l'interruption des usages intérieurs du château, le processus de revalorisation patrimoniale et de reconstruction dont est l'objet le château l'institutionnalise. Il n'y aura plus de mariage, ni de bals... ni guère d'usages intérieurs tout simplement, en dehors des visites³⁰.

En ce sens, du point de vue de ceux pour qui le château se définissait principalement par rapport aux usages intérieurs qu'ils pouvaient pratiquer, le château possède (comme pour la section précédente) une clause d'unicité : tous les travaux envisagés auront du mal à rétablir le châteauétalon, supposé d'origine, au contraire ils l'en éloignent progressivement. Cela contraste, on le verra, avec les usages extérieurs du château, pour lesquels le château est considéré comme rétabli à partir du moment où est posé un toit de tôle sur l'aile endommagée. Le château apparaît alors comme interchangeable : la tôle suffit à remplacer briques et tuiles lorsqu'on joue aux boules dans le parc, ou qu'on y apprend à faire du vélo... Cette interchangeabilité est impossible pour les usages intérieurs, au moins parce que l'intérieur du château est devenu inaccessible - il faudrait pouvoir en attester pour qu'il y ait interchangeabilité, que ce soit par son expérience personnelle (« j'ai vu... »), ou par le biais de celle de témoins qui jouent alors le rôle de relais d'opinion (« M. X, président de l'association Y, a vu et a dit que...»). Le conservateur du château, Annette Laumon, invite ainsi régulièrement des membres d'associations patrimoniales (les Amis du Château et du Musée, ou la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain³¹) à venir visiter les réserves du Musée ou la partie sinistrée, dans la mesure où ils « représentent de bons relais d'opinion auprès des personnes concernées par le patrimoine » (entretien réalisé le 27 janvier 2005).

Tristesse devant le cadre d'une pratique et/ou d'un souvenir endommagé

Pour l'expression d'une telle tristesse, les lettres forment de nombreux exemples, à l'instar des différents extraits qui suivent; ceux-ci montrent à nouveau combien il serait illusoire (et contreproductif) de faire de « patrimoine » et « usages » des catégories hermétiques les unes aux autres et hiérarchisées puisque ces exemples, bien que concernant au premier chef les émotions liées aux usages, parcourent précisément le va-et-vient entre « patrimoine » et « usages ». Ainsi, un scripteur dont on peut penser qu'il s'agit d'un professionnel, ou pour le moins d'un fin connaisseur du patrimoine puisqu'il finit sa lettre en évoquant le projet de Centre des arts de la table pour le château³²: un scripteur dont on attendrait en somme qu'il consacre sa lettre à évoquer les pertes

.

³⁰ Ces habitudes d'usages du château commencent à rejaillir périodiquement comme autant de demandes pour occuper les lieux – sous-entendu, « la période d'inoccupation a bien assez duré ». Par exemple : Y. Ravailler, directeur de LCL, a souhaité rassemblé en un club un ensemble de mécènes locaux, qui eux voudraient pouvoir se réunir dans une salle du château, « comme autrefois », alors que ce n'est plus possible durant les travaux, et ne le sera sans doute plus même après les travaux.

³¹ Société savante liée au Musée Lorrain, situé dans l'ancien Palais Ducal à Nancy et consacré à l'histoire et aux traditions populaires de la Lorraine.

³² Il s'agit d'un projet antérieur à celui qui a été adopté un mois avant l'incendie et qui consacre l'expression « Lunéville, château des Lumières », mais il s'agit d'un projet peu médiatisé et dont il dit espérer qu'il verra le jour – sans donc savoir qu'il a été abandonné – car il a travaillé sur « un projet identique ».

patrimoniales inestimables, et qui ne parle en fait que de ses traversées des Bosquets entre son lycée et son domicile d'adolescent, et de son mariage dans les salons. « Je vous adresse ces quelques lignes pour vous dire combien je suis effondré face à la catastrophe que vient de connaître Lunéville », alors que lui-même ne réside plus en Lorraine. Ce sont ces souvenirs qui représentent au mieux le témoignage qu'il a à rendre après l'incendie du château, et non quelque déclaration générale, moins personnelle, sur les pertes patrimoniales engendrées par l'incendie.

Les souvenirs liés au château peuvent à l'occasion être douloureux, ils sont quand même exprimés, surtout lorsqu'ils forment l'essentiel de la relation passée au château. Par exemple, dans un courrier en date du 31 janvier 2003, cet homme se souvient d'une partie du service militaire qu'il a effectué à Lunéville en 1962 mais pas au château : « J'ai eu le 'privilège' de me rendre au château pour des corvées au mess des sous-officiers. J'y ai même fait briller les parquets »; et malgré les corvées qui étaient les raisons de sa présence au château, quand il a appris l'incendie, « un temps fort d'émotion s'est réveillé ». On peut encore évoquer cette lettre du 7 janvier 2003, qui n'a pas pour finalité première de témoigner d'une tristesse ou de quoi que ce soit envers le château, mais d'obtenir la copie d'un extrait de naissance; pour autant, cette personne résidant en Savoie précise dans un post-scriptum que « j'ai le château de Lunéville dans un cadre chez moi, et ça m'a fait quelque chose de le voir en flammes » — pour le coup le château représente littéralement un « cadre » de vie endommagé.

En terme de parcours entre patrimoine et cadre de vie ou d'usages, il faut signaler cette lettre du 4 janvier 2003 émanant de quelqu'un qui se présente comme « féru d'histoire » et « amoureux de ce château magnifique / ... / symbole de la Lorraine ducale » ; en conséquence, il se décrit « consterné par cette destruction ». Bien sûr, pour lui le château se laisse définir principalement sous patrimoine culturel, et c'est pour s'indigner de cette perte patrimoniale qu'il écrit. Cependant, au bout de quelques lignes il finit par évoquer ce qu'il désigne comme « des souvenirs sentimentaux » : « de retour d'Algérie où [il] étai[t] appelé du contingent, sur le tronçon ferroviaire Lunéville-Strasbourg » a eu lieu son voyage de noces. Sans doute s'agit-il d'un mariage précipité, juste avant le départ pour l'Algérie, et pour lequel il a fallu attendre le retour pour qu'ait lieu la lune de miel ; en tous cas, finit le scripteur : « bien entendu, nos deux enfants ont visité ce joyau inestimable ». Patrimoine, souvenir du voyage de noces, et des enfants à qui l'on a montré le château sans doute pour les deux raisons ; le trajet entre patrimoine et cadre de vie ou d'usages est ici clairement emprunté, et montre l'imbrication de ces deux définitions pour nombre de personnes.

Usages intérieurs et locaux du château - l'exemple des mariages

Quand on parle d'usages intérieurs, il faut bien avoir à l'esprit le fait que depuis 1945 le château de Lunéville est occupé d'une manière disons, « peu patrimoniale » : peu en rapport notamment avec le fameux surnom dont il est affublé, « petit Versailles lorrain » ³³. L'expression qu'utilise Denis Hassler, secrétaire général de l'Union Locale Cfdt du Lunévillois, résume bien ces divers usages, et le statut particulier du château qui en ressort : « C'était finalement une salle municipale comme une autre qui pouvait se louer ou qui pouvait se mettre à disposition pour différents événements » (entretien réalisé par J.-L. Tornatore) ; celle de M. Bourcy, militaire à la retraite participant à de nombreuses associations (dont les ACM), est révélatrice de la proximité entretenue avec ce patrimoine : « On

³³ Pour le moins, occupé d'une manière peu habituelle pour un éventuel touriste, comme le souligne C. Richard: « On avait le musée de la faïence et puis deux administrations, la médecine scolaire, et puis le CIO. Donc vous voyez, le touriste qui arrivait là, un peu comme s'il arrivait devant Versailles ou devant un château de la Loire; on nous disait, qu'est ce qu'il y a à voir dans votre château? Et bien il faut monter dans le fond là-bas et puis il y a deux salles... » (entretien réalisé par V. Touchot).

vivait dans le château!» (entretien réalisé par T. Gorius)³⁴. Les usages hétéroclites du patrimoine dont il est fait état sont principalement la marque d'un patrimoine local, de proximité; celui pour lequel le patrimoine serait apolitique, selon Mme Courtois, adjointe du maire PS de Lunéville: « Tout ce qui tourne autour du patrimoine, il n'y a pas d'idées politiques et cette association [les Amis de Lunéville], je pense qu'elle correspond à un besoin: le patrimoine de proximité » (entretien réalisé par T. Gorius). Ce patrimoine local, réputé donc apolitique, se décline en différents usages, possède ses propres experts comme Jean-Pierre Carciofi (érudit local, ouvrier de son métier, qui se revendique « amateur » : « amateur local qui est là depuis 56 ans et qui s'est toujours amouraché de son histoire locale, et qui peut être porteur d'éléments de réponse », mais le processus de reconstruction ne laisse pas de place à cet amateurisme-là – entretien réalisé le 6 septembre 2004), etc. : c'est cet ordre-là que l'événement vient bouleverser.

On pourrait, au titre des usages intérieurs et des souvenirs qu'ils provoquent pour déclencher des émotions, prendre l'exemple des militaires, puisqu'un régiment était en garnison dans le château (une partie du château appartient toujours à l'armée). On préférera l'exemple des mariages dans la mesure où l'accessibilité au château et à ses usages intérieurs dans ce cas n'était pas limitée, ou réservée à un corps de métier, mais simplement conditionnée par l'acquittement d'un droit de location pour les hôtes de la noce. Nombreuses sont les personnes, lors des différents entretiens menés, qui renvoient à des souvenirs de mariage — le sien, celui d'amis, d'enfants, de membres de la famille, etc. : « Et puis les mariages, qui ne s'est pas marié aux Bosquets ? Qui n'a pas pris la photo devant la statue au château ? » (entretien réalisé le 28 janvier 2005 avec une lunévilloise de permanence à l'union locale Cfdt). Et dans ce cas l'incendie renvoie à des souvenirs censés être parmi les plus marquants ou, au contraire, au regret de ne pouvoir avoir ces souvenirs ; Mme Genini, agent municipal du patrimoine, évoque ainsi l'incendie : « C'était l'année où je devais me marier. Et comme beaucoup de gens ici en fait, je comptais utiliser une des salles du château pour le mariage / ... / J'avais réservé la salle et puis là d'un coup, c'est tombé à l'eau! / ... / Parce que c'était une belle salle : Il y avait des frises, des belles glaces, un beau parquet... » (entretien réalisé par T. Gorius).

Dans les lettres également, quand il s'agit d'évoquer des souvenirs liés au château, les cérémonies de mariage tiennent une place de choix : qui à parler de son mariage, de celui de ses enfants ou de parents ; qui à se remémorer celui dont il fut témoin, ou invité ; qui à dénombrer tous ceux auxquels il a assisté... Pour le cas de son propre mariage, une femme écrit en date du 3 janvier 2003 : « Pour moi, qui suis dans les Landes, il est symbole de bonheur, puisque j'y ai fêté mon mariage (un samedi pluvieux) le 22 mai 1982. Je partage votre tristesse » — elle montre simplement le lien entre souvenir heureux et tristesse actuelle. Plus généralement, cette lettre du 4 janvier 2003 émanant d'habitants de Laxou (54) résume la diversité des usages intérieurs — mariages, mais aussi expositions, musée, etc. : « Vos larmes sont les nôtres. Nous aimions tant ce château où nous assistions ou participions à des expositions, où nous étions si bien lors des nombreux mariages qu'il recevait en son sein, dont nous connaissions chaque pièce, chaque objet ou tableau du musée ».

.

³⁴ D. Hassler précise d'ailleurs que « Moi ce qui m'est venu tout de suite c'était alors des images cons mais par exemple le don du sang. Le don du sang à Lunéville se faisait là, dans une des salles du côté qui a brûlé. Je ne sais pas pourquoi mais c'est à ça en premier que j'ai pensé. J'ai pensé aussi aux mariages qui se faisaient là, aux réunions qui se faisaient là ». Et M. Bourcy se souvient : « les Amis du Château, les Anciens Combattants, à l'époque j'avais encore du temps disponible, plus que maintenant, tous les lundis il y avait encore des conférences de l'université de la culture permanente qui se passaient dans une salle du château, on y faisait nos assemblées d'Anciens Combattants, on y faisait des bals... ».

J'y étais - le corps qui parle dans les souvenirs

Plus précisément, la tristesse dans ce cas trouve son origine dans le fait que le patrimoine est avant tout saisi comme partie d'une histoire personnelle : des souvenirs affleurent qui ont la forme d'avoir-été à Lunéville – depuis l'avoir traversé, jusqu'à l'avoir habité un temps. C'est dire que l'incendie fait figure d'événement premier à partir duquel se déroulent des narrations d'événements seconds : l'incendie, en provoquant l'émotion, fait surgir des souvenirs qui sont autant d'émotions et d'événements seconds que l'agent narre comme protagoniste ou témoin oculaire. Paul Ricœur a signalé l'importance du corps dans le souvenir (cf. Ricœur, 2000 : 48.sq, notamment pour la question du lien entre mémoire corporelle et mémoire des lieux ³⁵). Surtout, Renaud Dulong dans son étude sur le témoignage a lié indissolublement corps et récit d'un événement, en faisant de « j'y étais » la condition de tout témoignage oculaire (Dulong, 1997 et 1998). Souvent, pour les souvenirs, c'est le corps qui parle en premier, d'autant plus quand les souvenirs sont portés par des activités motrices (les bals dans les salons d'honneur) ou sensorielles (bruits, odeurs).

M. Bourcy s'appuie précisément sur les sens (audition) pour expliquer son attachement au château : « J'ai baigné toute mon enfance au son des trompettes de cavalerie / ... / et du bruit des chevaux sur les pavés / ... / Ces deux éléments sonores ont imprégné ma vie si bien qu'après 30 ans de carrière militaire je suis revenu m'installer ici » (entretien réalisé par T. Gorius). Son épouse fait également parler le corps en premier (travailler, danser) pour marquer ses diverses présences dans le château : « avant l'incendie, il y avait des gens qui n'étaient jamais rentrés dans le château / ... / alors que nous, forcément, on y a travaillé, on y a dansé, on y a marié nos filles » (ibid.). À propos encore du souvenir des bals qui ont eu lieu dans les salons : M. Jambel les cite comme principal souvenir lié au château, alors même qu'il est guide de l'Office du Tourisme ; « Avec ma femme quand on était jeune, c'est là qu'il y a 30 ans ou 35 ans on allait danser. On dansait et il y avait des superbes valses qui se passaient au château, tant qu'il n'y avait pas de salle des fêtes, parce que pendant longtemps Lunéville n'avait pas de salle des fêtes » (entretien réalisé par T. Gorius).

Ceci dit, le souvenir qui affleure avec l'émotion n'est pas uniquement tourné vers le passé : il contient en germe la potentialité d'un futur, d'une action à venir – l'action réparatrice, correctrice, ou qui puisse créer de nouveaux souvenirs avec le château. C'est parce que le souvenir est inoubliable que survient la tristesse, le sentiment d'avoir perdu quelque chose ; mais c'est également parce que le souvenir est inoubliable qu'on ne peut en rester là, qu'il faut faire quelque chose et qu'on peut faire quelque chose. En l'occurrence il s'agit de remplacer ce qui a été perdu par quelque chose d'équivalent pour les usages, qui rende possible le retour des pratiques – donc de nouveaux souvenirs. Cela signifie que l'émotion dont on vient de discuter, portant sur un tel objet intentionnel, contient la potentialité de réversibilité du cours du temps.

Objet intentionnel : le château comme élément d'une pratique (et/ou d'un souvenir) personnelle – accablement devant un destin

L'accablement dont il est question porte sur ce qui est d'abord un destin du château. Ce destin a partie liée avec les schèmes, inextricablement liés, du déclin et du malheur comme appréhension

87

³⁵ Il parle notamment des « lieux habités / ... / par excellence mémorables » (ibid. : 48). On trouve dans les lettres celle d'un général qui a manifestement séjourné quelques temps avec sa famille dans le château : il commence sa missive par « c'est si difficile à dire » et, tout du long, ne nomme pas le château mais emploie la troisième personne du singulier pour l'évoquer : « Il avait cette présence physique si intense... ».

ordinaire du sens du cours de l'histoire; et ici l'histoire particulière de la Lorraine joue un rôle – cette région est censée être touchée par des malheurs successifs (gf. le texte de Luc Delmas). De plus, l'appréhension sous la catégorie de destin s'explique par le fait qu'il s'agisse d'un événement malheureux, et plus simplement encore d'un événement : c'est-à-dire de cette classe de choses qu'il n'est pas en notre pouvoir de produire. Un événement est ce qui arrive aux agents, ce qui leur échoit, et non ce qu'ils « construisent socialement ». Ce trait s'accentue avec l'origine accidentelle avérée du sinistre : il n'y a pas de coupable sur lequel faire rejaillir la faute, si ce n'est l'absence de système de détection d'incendie, ou encore la conjonction des éléments contre le château (eau, feu, air : bel et bien le destin). L'accablement ne s'apparente pas à l'exaspération, qui est une « impuissance devant une persistance » (Stavo-Debauge 2002 : 355) : si la persistance est consubstantielle au destin, l'impuissance n'est pas la caractéristique dominante de l'accablement ; du moins ne peut-elle être la seule caractéristique de l'accablement, il faut qu'elle soit accompagnée d'une réaction plus positive.

Accablement devant un destin du château / un destin lunévillois / un destin lorrain

En effet, quand l'accablement est exprimé par des élus ou des responsables politiques, ce qui a été le cas par exemple avec les larmes du maire de Lunéville, Michel Closse, le soir de l'incendie³⁶, il faut conjurer une telle image médiatique – sinon on risque de ne pas être reconduit dans ses mandats. Et ces larmes restent pour autant parmi les images les plus marquantes de l'incendie, on l'a évoqué³⁷; elles sont encore présentes dans l'account de l'événement à travers « l'émotion », mais immédiatement accompagnées par l'expression d'un relèvement, d'une réaction nécessaires : « après l'émotion, la mobilisation ». À propos de l'account, c'est le moment de souligner le début de l'intervention de M. Dinet à partir de laquelle a été formée l'expression : « Le conseil général entend relever le dést à l'image de ce que nos ancêtres lorrains avaient su faire. Le dést à relever est de rendre rapidement ce joyau à la Lorraine, à la France et à l'Europe. Après le temps de l'émotion, voici venu celui de la mobilisation » (loc. cit.; c'est moi qui souligne). S'il n'est pas question d'en rester à l'impuissance, une manière de marquer la réaction nécessaire est d'en appeler aux glorieux ancêtres. Si le destin malheureux fait partie de l'appréhension ordinaire de l'histoire de la Lorraine, la capacité de ses habitants à lutter contre ce destin, à chercher à le contrecarrer, est tout aussi communément admise et soulignée. ³⁸

Michel Dinet, quand il se remémore le lendemain de l'incendie, exprime précisément le besoin de ne pas s'en tenir à l'impuissance, et d'en passer alors par l'exemplarité lorraine pour conjurer ce qui est ici rapporté à un destin lunévillois : « L'enjeu était de dire et de faire en sorte que le ministre confirme que la reconstruction du château était une 'cause nationale'. On est des lorrains : l'adversité est posée, et dans l'adversité on se regroupe. Donc moi mon rôle de responsable public c'est de redonner de l'espoir aux habitants, de faire en sorte que tous les responsables autour 'allez on se mobilise au service du château!'. Et dans ce lunévillois qui est souvent divisé et puni, regroupons les énergies pour essayer de relever ce pari incroyable » (Après le choc, l'action, Dvd, 10'14). Cette réévaluation projective et volontariste du destin a pour

³⁶ En voici la retranscription à partir des images diffusées (et présentes sur le Dvd, Après le choc, l'action, 3'18). Michel Closse est en manteau, col relevé, avec un chapeau de feutre ; il est au premier plan, derrière lui on voit l'aile sud en flammes : « C'est une catastrophe, une catastrophe comme on n'en a pas eu depuis longtemps. Heu le château de Lunéville c'est, c'est le symbole du renouveau d'Lunéville et, et aujourd'hui quand on [il fait un geste du bras vers les flammes] voit ce, kezatrrrrtrrr [il se met à pleurer et se détourne légèrement] c'est effrayant [quasiment incompréhensible], c'est effrayant ».

³⁷ Cf. ci-dessous.

³⁸ Je renvoie également au texte de Sabrina Leyendecker (et plus particulièrement à sa partie consacrée au mythe de Sisyphe comme métaphore lorraine) et à la contribution historique de Luc Delmas.

conséquence de changer l'expression de l'accablement, et de lui adjoindre une orientation positive vers le futur.

Entre autres formes d'expression du destin : le château a déjà tant souffert (il a brûlé plusieurs fois) ; les éléments naturels étaient presque tous réunis contre lui ; il y avait déjà la crise de l'emploi dans le bassin lunévillois, etc. ; toutes renvoient indissolublement à « on n'avait pas besoin de ça », d'un côté, et à « cela fait suite à... », de l'autre. Et très vite, afin d'orienter vers un futur : heureusement qu'il a été cédé au CG 54 (sous-entendu : le CG 54 fera face aux dépenses, la ville de Lunéville ne l'aurait pas pu). L'accablement devant un destin est bien une évaluation morale de l'événement, qui en tant que telle contient l'action possible dans la mesure où l'accablement est réductible à une expression comme « Ce n'est pas juste ». Cela signifie qu'il faut rétablir la justice : déjà on se projette vers un futur collectif que l'incendie ne va pas aider, mais un futur qui à travers le besoin de rétablir la justice ne peut être que préférable sur tous les plans au présent.

De ce point de vue, on le soulignait dans les propos de M. Dinet, un des moyens d'envisager le futur est de faire référence aux glorieux anciens : les lorrains précédents, qui ont su faire face aux différents événements malheureux que la région a eu à supporter. « Les lorrains ont toujours su faire face »; c'est un argument utilisé dans les lettres de lorrains d'origine qui se retrouvent actuellement habiter ailleurs, plus souvent d'ailleurs que dans les lettres de personnes résidant en Lorraine. Cela peut se réduire à un slogan fédérateur : un homme qui écrit de Hyères (83), « Que tous les lorrains de France s'unissent »; ou à une « nostalgie du pays » : « Je me sens exilée loin de cette Lorraine que j'aime tant », une femme domiciliée à Nice (06)³⁹; ou à l'assurance de son soutien et au vœu qu'il en sera de même de la part des autres lorrains habitant ailleurs, pour le responsable de l'association de Saint-Pol-Sur-Mer (59) Les lorrains du littoral nord, dans sa lettre du 3 janvier 2003 : « Notre désarroi a été aussi grand que le vôtre / ... / nous lorrains du littoral, nous souhaitons participer à la reconstruction / ... / je suis convaincu que la solidarité de tous les lorrains hors région ne sera pas un vain mot ».

Le sous-préfet de Chalon-sur-Saône, dans sa lettre du 4 janvier 2003, détaille au plus précis les différents mouvements de l'argument. « Comme tout lorrain » sont ces premiers mots, qui signalent le sentiment d'appartenance régionale; puis se succèdent l'expression du destin, la capacité à faire face dans le passé et la nécessité de le faire aujourd'hui: « les années ont souvent été sombres pour notre province mais nos anciens ont su, chaque fois, faire preuve de courage, d'intelligence et de persévérance. Imitons-les et reconstruisons notre château, ce témoin de notre histoire que nous ont légué nos pères. Si vous ouvrez une souscription pour œuvrer à cette fin, je ne doute pas que les lorrains, qu'ils demeurent en leur région ou ailleurs, /.../ sauront par leur aide relever ce défi. J'en serai ».

Équipement historiographique

Il faut préciser ici l'idée de l'appréhension de l'incendie comme destin du château. N'importe quel acteur local est informé d'un minimum d'historiographie à propos du château. Il est équipé, en sa qualité de membre, des ressources nécessaires et suffisantes pour en parler pour ce qu'il est, du patrimoine, donc du passé : c'est pourquoi cet équipement est historiographique. Cette ressource est ravivée (reprécisée) au moment de l'incendie, notamment dans les médias locaux : le Château

³⁹ Les souvenirs affleurent à nouveau : « Je ne sais quels mots trouver pour vous apporter un peu de réconfort après ce qui s'est passé dans ce magnifique endroit où j'allais souvent passer des après-midis enchantés avec mes grands-parents il y a de cela bien longtemps... mais je me rappelle de tout !... et j'ai d'autant plus pleuré !... ».

de Lunéville est celui qui a connu son heure de gloire sous Stanislas, avec une vie de cours intense et la visite de Voltaire par exemple ; le château encore que l'on baptise le Versailles Lorrain ; qui a déjà brûlé plusieurs fois ; qui est devenu une cité administrative après guerre ; etc. Vis-à-vis de cet équipement, il est des experts qui donneront le nombre exact d'incendies, qui préciseront qu'il y en a déjà eu un avant l'édification complète du château, que le dernier remonte à 1961... ; et il est des moins experts qui s'en tiennent à «il y a eu d'autres incendies avant celui-là ». Or, l'équipement historiographique actuel dote ce patrimoine d'un sens peu positif (au contraire de son futur projeté) : il croule presque littéralement sous son destin.

L'équipement dont il est question ne désigne pas un ensemble fixe de savoirs précis sur l'histoire du château, mais des ressources et des savoirs pratiques à propos de la patrimonialité du lieu entendons par là sa grandeur patrimoniale (et non seulement architecturale). L'exemple de la statue du général Lasalle (statue équestre de cet officier de cavalerie légère de Napoléon, située au centre de la cour d'honneur du château) est significatif : peu importe que certains Lunévillois pensent qu'il s'agisse de Stanislas, ce qui importe c'est que l'appellation « statue de Stanislas » équipe l'importance patrimoniale du lieu et de la statue - voire, dote le lieu et la statue d'une importance patrimoniale, tant ici l'appellation semble performative. Elle est là à sa place, à confirmer la majesté patrimoniale, et d'autant mieux sous l'appellation Stanislas que Lasalle; à rendre les photos de mariage plus belles, etc. Peu importe également que pour les historiens de l'art elle soit de piètre importance ou beauté; elle est belle parce qu'elle s'insère dans une cohérence patrimoniale d'ensemble, mais cette cohérence est plus pratique qu'historiographique. En effet, cette statue renvoie aux épopées napoléoniennes, mais pas aux Lumières que le projet patrimonial a attaché au château; M. Jambel, guide de l'office du tourisme, signale à son propos des conflits actuels puisque dans la revalorisation patrimoniale du lieu il s'agit précisément de donner une cohérence au site dans sa globalité, ce qui passe par le déplacement de cette statue : « Les amoureux de la chose militaire sont furieux qu'on puisse seulement envisager de déplacer la statue, mais elle n'a rien à faire là, elle est anachronique la statue par rapport au château » (entretien réalisé par T. Gorius). Cela montre tout le hiatus qu'il peut y avoir entre l'équipement historiographique de membre, et la stricte cohérence historique.

En outre, un tel équipement ressortit comme une forme de connaissance ordinaire, et à ce titre il constitue une ressource pour et dans l'action⁴⁰. C'est pourquoi cette forme de connaissance ordinaire se manifeste plutôt dans des actes que dans des contenus de conscience; par exemple, photographier des mariés devant la statue revient à qualifier sa grandeur. Un tel acte qualifie de manière pratique la grandeur historiographique ou patrimoniale du lieu, ce qui peut entrer en divergence (on vient de le voir) avec la véritable grandeur historique du lieu. *In fine* ce qu'on entend par équipement historiographique représente un ensemble d'appuis et de repères pour une évaluation patrimoniale du lieu dans l'action; également, pour une narration patrimoniale (adressée à la famille en visite, au sociologue « parisien » en entretien, etc.).

Action/émotion

Pour conclure sur les émotions liées (ou qui sont apparues) au temps de l'incendie, nous

⁴⁰ Connaissance ordinaire comme « principe même de la coordination de l'action », c'est-à-dire « une capacité qui s'exerce dans et pour l'action, en remplissant une nécessité inhérente a déploiement des activités pratiques : mettre en relation, dans le temps même de l'action, les mots, les choses et le monde afin de réagir de façon judicieuse à 'ce qui se passe' tout en ajustant sans cesse ces mises en relation à l'évolution des circonstances » (Ogien s.d. : 4).

voudrions revenir sur la distinction empruntée à Arendt pour figurer l'échelle du patrimoine vécu entre patrimoine culturel et cadre de vie, et sur l'explicitation consécutive et progressive des émotions en présence qui a été menée. Notamment, si émotion et action ne s'opposent pas systématiquement, il arrive même qu'une action soit possible et se développe à partir d'une émotion; surtout, il apparaît que le lien entre émotion et action varie suivant la façon dont on investit le château. Il faut donc se garder de généralisations d'un côté comme de l'autre : du côté d'une perception de sens commun de l'émotion qui viendrait bloquer l'action, se substituer à elle ou plutôt l'empêcher (voire la parasiter), comme du côté d'une émotion qui serait un premier élan vers l'action.

Le lien entre émotion et action fluctue ainsi entre les différents états exprimés dans cette lettre d'un lunévillois datée du 9 janvier 2003 et qui évoque sa difficulté à retrouver une vie sociale normale tant l'émotion peut encore être intense, mais aussi l'espoir pour le futur qui l'anime enfin une semaine après le drame : « C'est avec émotion que j'arrive enfin à vous écrire. Très perturbé, comme beaucoup de nos concitoyens par le drame de notre château, je n'ai pu me trouver à vos côtés comme je le désirais tant. J'évite encore à rencontrer les amis pour retenir mon émotion et ne peux me résoudre à me rendre sur les ruines /.../ Mais je sens maintenant que ce désastre /.../ contient une formidable dynamique »⁴¹. Ou cette autre lettre, envoyée sous forme de fax à 11h21 le 3 janvier 2003, soit quelques heures à peine après l'incendie, qui émane d'une jeune chanteuse nancéienne se disant « très choquée » : « L'heure est certainement pour vous au bilan des dégâts et pas encore aux projets, et vous ne me connaissez certainement pas, mais l'émotion de cette mauvaise nouvelle m'a donné une idée que je me permets de vous soumettre immédiatement » – elle détaille ensuite un projet de concert au bénéfice de la reconstruction, peut-être dans le théâtre, avec d'autres artistes locaux... On peut d'ores et déjà retenir que ce que l'account « après l'émotion, la mobilisation » élide, c'est quelque chose comme « parce que / à partir de l'émotion, la mobilisation ».

Une seconde conclusion concerne l'assise normative de cette action projetée : il faut agir, selon une urgence plus morale que pratique (ou littérale). Cette normativité trouve une partie de son explication, cela va de soi, dans la caractéristique patrimoniale du château : par son appartenance au passé (f. D. Trom, 1997), le château nécessite qu'on passe de l'émotion à l'action, ou qu'on aménage une place pour l'action au sein de l'émotion, dans la mesure où le passé place dans une situation de dette qui impose précisément le retour (la réparation, reconstruction, etc.). Également, la normativité de l'action vis-à-vis du passé trouve une autre partie de son explication dans le caractère quasi moral de l'événement.

Émotions au temps de la mobilisation / reconstruction

Nous avons essayé de montrer au début de cet essai que l'événement dont il est question forme un tout, depuis l'incendie du 2 janvier 2003 jusqu'à la fin des travaux, en passant par la pose de la première pierre des travaux le 2 avril 2005...: l'événement de l'incendie du château de Lunéville et de sa reconstruction, collectivement retenu sous l'account « Après (et en raison de) l'émotion, la mobilisation ». Et nous avons soutenu à propos de cet événement qu'il occasionnait des occurrences d'émotions du fait qu'il s'agisse d'un événement quasi-moral d'emblée en raison de

_

⁴¹ On relève encore dans cette lettre d'un militaire à la retraite, ce constat d'émotion qui bloque jusqu'à empêcher de dormir : « Je vous jure que cela a été très dur et cela fait deux nuits que je n'arrive plus à dormir » ; ceci dit, « Si vous avez besoin de mes services, n'hésitez pas à m'appeler, je suis prêt à vous aider à reconstruire ».

sa nature patrimoniale. Nous l'avons même montré avec force exemples tirés des divers matériaux d'enquête dont nous disposions pour essayer de reconstituer ce à quoi pouvaient correspondre les émotions exprimées au moment de l'incendie⁴². Pour aborder celles accompagnant le temps de la mobilisation, il faut assouplir le cadre théorique dans lequel nous nous sommes placés. Car si l'on est prêt à concevoir que l'événement forme bien ce tout de l'incendie à la fin de la reconstruction, on ne peut par contre soutenir sérieusement que l'émotion reste une réponse obligatoire à cet événement. C'est pourquoi, vis-à-vis du cadre d'appréhension des émotions emprunté à Patricia Paperman et présenté ci-dessus, nous voudrions opérer une inflexion à partir des positions de Charles Taylor sur l'engagement, pour le rendre opératoire pour ce second temps.

En effet, C. Taylor cherche à montrer que le mouvement allant vers une épistémologie basée sur le désengagement et l'objectivation de soi, dont il retrace les grandes étapes à travers des figures comme Descartes (ou Locke pour le passage cité ci-dessous), ne va pas de soi mais constitue un choix portant avec lui de lourdes conséquences. Il compare alors le type d'attitude impliquée par le désengagement réflexif⁴³ avec des situations dans lesquelles nous devons au contraire nous engager dans l'événement. Ainsi, quelque chose d'étonnant, ou de flou, ou d'inattendu, survient : notre réaction est de nous approcher pour y voir de plus près et confirmer (ou infirmer) la vision première, etc.; «Au lieu de nous désengager, nous nous jetons, pour ainsi dire, plus entièrement dans l'expérience » (Taylor 1998 : 217). Il précise ce type de recherche qu'il qualifie d'» exploration engagée » : « Le contexte dans lequel nous essayons de comprendre ce que nous éprouvons envers une personne ou un événement est plus important. Cela suppose la réflexivité et la conscience de soi, mais justement pas de la sorte qui désengage. Au lieu de penser à cette personne ou à cet événement, nous lâchons la bride à nos sentiments, précisément pour arriver à faire l'expérience de cette personne [ou de cet événement] » (ibid.). De cette perspective nous voudrions garder l'idée que l'émotion constitue dans certains cas un engagement dans l'événement, une exploration engagée de celui-ci, afin d'en faire « mieux » l'expérience. Dès lors, par rapport au cadre jusqu'ici appliqué: les émotions au temps de la mobilisation constitueraient la réponse sinon obligatoire du moins appareillée, ou plutôt appropriée à l'événement, quand on en fait une exploration engagée - réponse appropriée au double sens de la réponse qui convient, et d'une réponse qui soit propre à l'agent, qu'il se soit approprié.

Poursuivons, sur ces bases précisées, l'exploration de l'account: si pour ses besoins narratifs propres on y décèle une mise en tension entre émotion et mobilisation (voire une opposition entre « passivité » de l'émotion et « activité » de la mobilisation, mais dont on vient de voir combien elle ne résiste guère à l'examen), il faut également remarquer que la politique patrimoniale devant mener à la reconstruction ne se réduit pas à une politique volontariste menée de manière unilatérale par une collectivité territoriale (le CG 54). Dès le départ elle se conçoit à partir de l'émotion: c'est-à-dire à travers l'utilisation des ressources constituées par les émotions nées de l'incendie – c'est par ce biais qu'il s'agit en partie au moins d'une politique « participative ». L'enjeu porte sur le besoin de réduire une autre opposition qui pourrait

.

⁴² Entre temps de l'incendie et temps de la mobilisation, existe-t-il des dates qui permettraient de délimiter strictement? Il est bien entendu que ces « temps » signalent moins des temporalités au sens littéral, avec des bornes précises, que des moments, des occasions où l'on met en avant plutôt tel aspect ou plutôt tel autre (l'incendie / la mobilisation). S'il faut définir quelques repères, la réouverture partielle du site en juillet 2003 indiquerait l'entrée dans le temps où la mobilisation l'emporte le plus souvent sur l'émotion – c'est en tous cas la date utilisée dans la mise en récit de l'événement que constitue le dvd *Après le choc, l'action (op. cit.*).

⁴³ Pour le dire vite, cela correspond à cette mise à distance de soi par soi que l'on retrouve exprimée dans le cogito cartésien, et qui est le thème également du récent livre de Vincent Descombes (2004).

apparaître entre émotion et mobilisation: celle entre «être» et «avoir», «qualitatif» et « quantitatif », dans la mesure où l'émotion place du côté des états de la personne, alors que la mobilisation vise à réunir une somme d'argent⁴⁴.

Ceci dit, après l'incendie, au temps de la mobilisation, l'enquête sur les occurrences d'émotions patrimoniales se complique singulièrement : pour l'observation, puisque les émotions sont moins massivement présentes, plus disséminées; et pour leur traitement, dans la mesure où il y a éparpillement de l'objet intentionnel sur lequel elles portent. L'échelle proposée au début de cet essai pour caractériser l'attachement au château entre patrimoine et usage reste opérationnelle, à quelques aménagements près.

Objet intentionnel : le château comme site urbain

« Hormis la secousse et la stupeur qui était quand même malheureuse, de voir un souvenir qui avait brûlé, mais une fois passée cette émotion, ils [les lunévillois] peuvent s'en passer apparemment. Moi j'ai l'impression qu'ils aiment bien aller dans la cour du château, se promener le dimanche dans le parc. C'est quand même assez joli, c'est arboré, il y a des fleurs, il y a des bassins. Bon ça c'est un truc qui tient à cœur aux lunévillois mais le château en lui-même... On n'entend pas des conversations tous les jours là-dessus, les gens ont vite oublié, ils repartent à leurs soucis premiers » Jacques Bourguignon, délégué de l'union locale Cgt Lunéville (entretien réalisé le 5 janvier 2006 par J.-L. Tornatore)

Parler du château comme d'un site urbain (cf. Joseph 1998), c'est prendre en compte l'ensemble architectural plus ou moins patrimonial: des parkings aux différentes cours en passant par les Bosquets. Ce site est l'objet de pratiques quotidiennes, principalement de marches (traversées, promenades, etc.), et principalement de la part des habitants de Lunéville et de la région. En effet, c'est plutôt pour les habitants que le château constitue un élément inséré dans un parcours ; par exemple se garer sur le parking devant la cour des Communs, traverser la cour et le château, puis les Bosquets pour faire une course au supermarché de la place Léopold. Les parcours touristiques sont d'un autre ordre, souvent encadrés par un (audio)guide, sinon soumis à des tâtonnements (alors que les démarches habitantes sont assurées du parcours entrepris), dans tous les cas impliquant des temps d'arrêt et de contemplation, de découverte, etc. Ici est retenu le cas du château investi par une signification d'usage, et saisi par conséquent sous la catégorie de la durabilité: le château est appréhendé comme le cadre d'événements routiniers et il est percu comme stable ou durable, puisque ses usages ne sont pas censés l'épuiser au point de le mener à la destruction. Les usages sont cette fois principalement extérieurs, ou alors le sont devenus puisque le bâtiment du château est désormais presque entièrement fermé. Dans ce cadre, l'objet peut être conçu comme interchangeable : on peut le reconstruire, ce sera le « même château » cela signifie qu'avec le nouveau château on pourra reproduire les mêmes usages, et que la perte engendrée par l'incendie n'a qu'un caractère momentané. Alors que, on se souvient, quand le château est plutôt considéré comme patrimoine culturel l'œuvre était dite unique : ce n'est plus le

qui compte beaucoup à mes yeux. En disant : 'Ce meuble mesure 85 centimètres de long', ou : 'Ce meuble vaut 150 euros', je cesse par là même de le considérer en tant que j'y suis attaché (en tant qu'il participe de mon être) et je le fais entrer dans un champ de valeur anonyme, indépendant de ma personne et indépendant de celle qui m'a fait cadeau du meuble » (Flahault 2005 : 86). C'est toute la différence entre les larmes portant sur « mon château » et le constat « il faut compter environ 110 millions d'euros

pour la reconstruction du château ».

⁴⁴ Ce commentaire de François Flahault pose bien le type de positions impliquées dans une telle opposition: « Supposons que je possède un meuble auquel je suis attaché pour des raisons esthétiques ou parce qu'il m'a été donné par une personne

cas ici.

Dans ce cadre, les émotions liées à un tel objet intentionnel, exprimées après l'incendie, lors de la phase de mobilisation, sont principalement des émotions négatives, comme la colère ou l'impatience; il faut compter également avec l'indifférence. En effet, comme site urbain le château est devenu un lieu clos, non disponible et difficilement accessible (particulièrement lors des six premiers mois après l'incendie pendant lesquels, on l'a dit, le site est resté entièrement fermé); et depuis sa réouverture partielle, il a été redéfini principalement comme site touristique ⁴⁵. C'est dire que le lieu est désormais largement orienté vers les pratiques touristiques que n'endossent pas les lunévillois; c'est pourquoi pour ceux-ci, si émotion il y a lors de la phase de reconstruction / mobilisation, elles sont principalement négatives. Par exemple, la cour des Rochers s'est autonomisée comme site touristique: c'est là que sont les principales salles ouvertes, les places pour les bus, les toilettes mobiles, etc. Elle n'est du coup guère plus investie par les habitants et n'entre plus non plus tellement dans les parcours habitants – à la rigueur on gare sa voiture sur le parking, mais le plus souvent on passe ensuite par la place de la deuxième division de cavalerie et non par les Bosquets.

Émotions liées au projet de reconstruction

À propos de cet objet intentionnel il convient de séparer plusieurs émotions différentes; la première s'attache plus précisément au projet de reconstruction et prend d'abord la forme de la colère. Celle-ci tient à la perception du projet comme exclusivité du CG 54 – il ne serait pas partagé avec ceux qui s'estiment les principaux concernés, les lunévillois, qui vivent la situation comme des laissés pour compte d'un projet qui les dépasse. D'une part ce sont les « gens de Nancy », ingénieurs et autres fonctionnaires avec un haut niveau de compétences, qui le portent; d'autre part le projet, en faisant passer notamment l'ex-musée municipal au statut de Musée de France, occasionne une grandeur patrimoniale qui exclut l'échelon local, ou du moins le rend difficile à actionner. Ainsi Jean-Pierre Carciofi, ce féru d'histoire locale qui ne comprend pas que le projet échappe totalement à Lunéville, et qui à l'annonce d'un entretien avec quelqu'un qui mène une enquête pour le « ministère de la culture » fait venir avec lui le représentant des commerçants du centre-ville et apporte une lettre qu'il a fait écrire par le représentant de l'union locale Cgt pour le bassin lunévillois – c'est-à-dire deux formes d'échelon local éloignées sur l'échiquier politique, selon lui « la droite et la gauche », dont j'avais pour mission implicite de faire entendre leur avis, leur opinion, au « ministère » (entretien réalisé le 6 septembre 2004).

Ces Lunévillois en colère peuvent être les boulistes relégués un temps hors du parc des Bosquets, on en a parlé ci-dessous (p. 14); les cafetiers de la place en face du château pour qui les parcours touristiques n'incluent pas assez le passage près de leurs établissements; les commerçants en général, comme quand la rumeur de l'implantation d'un hôtel-restaurant de luxe dans le château s'est répandue; les guides de l'Office du Tourisme, dont le CG 54 ne fait pas assez appel aux compétences à leur goût, voire leur fait subir une forme de concurrence quand il propose ses propres guides et de louer un audioguide, etc. Le projet est subi, même si on exerce une vigilance critique qui se prolonge parfois en interpellation des élus locaux: Michel Closse dit ne pas pouvoir boire un café sur la place en face du château sans qu'on lui fasse part de différents griefs, alors que sa collectivité (la ville de Lunéville) ne participe directement à aucun processus

 $^{^{45}}$ À mi-temps oserions-nous dire : l'hiver, le site urbain reprend entièrement ses droits et prérogatives.

décisionnel (entretien réalisé le 5 mai 2004).

Reprenons en détail l'exemple des boulistes. Tels les marginaux de J. Stavo-Debauge (op. cit.), ils font plus qu'occuper le patrimoine : ils opèrent un véritable maniement de celui-ci, voire l'usent au sens propre, ce qui est incompatible avec la distanciation qu'implique le patrimoine, plus encore avec la distanciation impliquée par le processus de revalorisation patrimoniale mis en place par le CG 54 pour le château et le parc. Ce maniement menace déjà l'intégrité des graviers et des fleurs, voire de certaines pierres ou statues en cas de lancer hasardeux. Plus largement, la présence des boulistes pose problème d'un point de vue visuel : dans le cadre d'un paysage patrimonial, c'est-à-dire du paysage que veulent embrasser les touristes, et dont les Bosquets font d'autant plus partie que chaque visite guidée explique combien le génie de Boffrand réside dans la perspective qu'il a ouverte de la Cour des Communs jusqu'au fond du parc. Pour ce paysage-là, les boulistes n'offrent pas même la pointe de pittoresque qu'on est prêt à tolérer en Provence, ils indiquent seulement le désœuvrement d'une partie de la population active masculine de la région. Ce maniement pose encore problème d'un point de vue olfactif : les boulistes aiment durant l'été organiser quelques fritures pendant des compétitions ou plus simplement des rassemblements des membres des différents clubs de la ville, et déversent ensuite l'huile usagée dans les toilettes du parc.

Bref: ils ont été invités par le responsable du site à trouver un autre lieu pour réaliser leur loisir préféré; eux-mêmes voient du coup d'un œil peu amène ce projet de reconstruction, la grandeur patrimoniale qu'il implique et la distanciation consécutive. Mais le responsable du site a quitté ses fonctions; et Yves Ravailler, le directeur de LCL, depuis qu'il a lui-même élu domicile à Lunéville (et ne fait plus tout à fait partie des « gens de Nancy qui portent le projet »), considère qu'il est préférable de les laisser jouer en paix dans le parc des Bosquets – de ne plus engager des relations conflictuelles avec eux en cherchant à modifier ou empêcher des usages établis. Le but serait précisément de pacifier les relations entre le CG 54 et les habitants de Lunéville usagers de ce site urbain, et de corriger la mauvaise image que le CG 54 (et avec lui, le projet pour le château) a pour ces usagers.

En ce qui concerne les émotions liées au projet de reconstruction de ce site urbain, il y a encore la colère de voir le projet patrimonial échapper totalement aux usagers du site, et plus largement aux habitants de la ville. C'est une émotion que l'on trouve principalement exprimée par les membres des associations patrimoniales locales. On passe à la perception du château comme patrimoine local⁴⁶, alors qu'auparavant c'était le cas du château comme élément d'une pratique (commerciale, ludique...). C'est le cas de J.-P. Carciofi, qui ne se contente d'amener en entretien des personnes qu'il considère comme représentatives du pays lunévillois et de ses intérêts; il a également imaginé son propre projet patrimonial, global (pour tout le site, et pour le site sous toutes ses dimensions) et alternatif (radicalement différent de ce qu'il considère être celui du CG 54), indexé sur le « simple bon sens » de Lunévillois et non sur la somme des diplômes ou le pouvoir politique – mais un bon sens équipé de solides et passionnées connaissances historiques (entretien réalisé le 6 septembre 2004). C'est le cas encore de Pierre Poncet, pour qui le musée ne peut ignorer la faïence mais doit la replacer au centre, et surtout sans se contenter du XVIIIème siècle, seul siècle inclus dans l'appellation « Château des Lumières » ; ou encore de l'Office du Tourisme qui s'est

_

⁴⁶ Le château comme patrimoine local se différencie du château comme seul patrimoine, principalement du fait que ce patrimoine est resté longtemps accessible pour ses amoureux; ce n'est désormais plus le cas pour l'intérieur du château (seule Annette Laumon, qui a saisi ce brusque changement, s'évertue à leur montrer l'état des collections aussi régulièrement que possible).

trouvé dépossédé d'une partie de son activité depuis que le CG 54 propose ses propres guides et sa propre billetterie pour le château, on le disait ci-dessus. On voudrait être acteur de ce projet, on dispose parfois d'un projet alternatif qui énonce le bien pour Lunéville, qu'il soit patrimonial, ou plus globalement économique; mais les dépositaires du projet ne laisseraient même pas l'occasion de l'énoncer. Du moins est-ce ainsi que les membres des associations patrimoniales semblent vivre en partie le temps de la mobilisation⁴⁷. Il faut nuancer ce tableau en signalant que certains d'entre eux sont sollicités pour le projet et y participent, d'une manière plus ou moins formelle ou directe. On pense tout particulièrement à Bernard Jacquot, qui prend une part active et enthousiaste à cette entreprise qu'il juge pour sa part bénéfique pour Lunéville, puisqu'il est trésorier de LCL et qu'il cherche à œuvrer, à travers l'association dont il est président (ACM), de concert avec A. Laumon (notamment pour le processus d'acquisition de pièces pour le futur musée).

L'indifférence de l'usager du site urbain – postures habitantes

«L'indifférence du résidant qui se meut dans un espace rétabli», si l'on ose détourner quelque peu l'expression de Stavo-Debauge (op. cit.) : voilà ce que nous voudrions thématiser à travers ce titre comme nouvelle émotion liée au temps de la mobilisation, et au projet qui concerne ce site urbain. L'» espace rétabli » est le château, dans le cadre d'une traversée piétonnière ; ou comme arrière-plan depuis les Bosquets (dans le cadre d'une balade dominicale...) ou depuis la place de la deuxième division de cavalerie (dans le cadre d'une station sur la terrasse d'un des cafés de la place...). Le château est alors appréhendé d'un point de vue distal : il n'y a plus de blessure apparente. En effet l'environnement moral du lieu est tel qu'avant, son intégrité est rétablie surtout depuis la pose du toit au printemps 2003, et la réouverture du site consécutive (au mois de juillet; soit, ce que l'on a considéré comme le début du temps de la mobilisation). Le cours normal, moral, des choses a repris, et principalement le cours des usages plutôt lâches du patrimoine : ceux pour lesquels l'aspect patrimonial du lieu n'est pas absent, mais présent de manière disons indirecte. Il est en effet préférable de faire sa balade dominicale dans un tel cadre patrimonial plutôt qu'un autre, d'y jouer aux boules plutôt qu'au pied d'une tour H.L.M., etc., mais le patrimoine en tant que tel n'est pas fortement ou directement investi.

L'indifférence ici est moins une émotion exprimée (du type « je suis indifférent au château et à son projet ») que la conséquence du rétablissement au moins extérieur et distal du patrimoine, et des usages routiniers qui y sont liés. Certes il y a le parcours de visite qui montre les blessures du château (des numéros placés çà et là sur des affiches pour marquer autant de stations remarquables de la visite), mais les résidants ne s'y arrêtent pas ou plus. On peut postuler qu'ils l'ont fait une fois, mais qu'ensuite ils appréhendent à nouveau le château de manière routinière et habituelle. Lors de différentes observations flottantes, il ne nous a été donné qu'une fois de voir quelqu'un interrompre sa marche assurée pour regarder les restes. Ces postures habitantes, routinières, vis-à-vis du château et du parc, correspondent aux attitudes que les habitants de la Rome antique avaient vis-à-vis de la Colonne Trajane, que Paul Veyne décrit dans leur décalage avec les postures admiratives et analytiques des historiens de l'art (Veyne 1988). À Rome personne ou presque ne faisait attention aux détails de la frise de la colonne, situés à plus de trente mètres de hauteur; et pourtant, on déambulait autour, on s'y donnait rendez-vous, etc. Cela ne signifie pas que la colonne n'avait aucune importance, qu'on aurait pu développer les

.

⁴⁷ Je renvoie plus largement au texte de T. Gorius pour le traitement de cette question.

mêmes pratiques autour d'un simple puits ou d'une place vide. Cela signifie que la colonne revêt une importance qui se fond dans les usages et pratiques quotidiens, et qu'à ce titre on est indifférent aux détails de ce qui est de toute manière inaccessible à la vue⁴⁸. De même à Lunéville, le parc des Bosquets ne se substitue pas à n'importe quel parc urbain alors que dans son utilisation on ne sent poindre aucune forme de révérence patrimoniale, d'émerveillement esthétique ou historique. De même, la présence du château en arrière-plan n'est pas indifférente non plus, mais ceux qui développent des pratiques et usages dans le parc sont présentement indifférents au château (ils font autre chose qui est déjà au centre de leur attention) ; et pour eux, le château, en l'état qui est le sien à partir du moment où le toit de tôle est posé, est rétabli.

Le rôle du toit de tôle est en effet prépondérant pour que le site dans son ensemble et d'un point de vue distal, puisse être considéré comme rétabli. Pour certains ce toit peut cependant être insuffisant; il manque toujours quelque chose pour parvenir à cette conclusion, notamment quand on a assisté de près à la destruction du château, comme ce pompier: «Je n'ai pas envie, à chaque fois que je vais au château avec ma fille, de lui dire: 'tu as vu, c'est le château qui a brûlé' / ... / Je préfère qu'elle dise 'oh qu'il est beau mon château!' quand il sera reconstruit. À chaque fois que je vais au château avec elle je lui montre l'aile qui est intacte » (entretien réalisé par V. Touchot). Pour d'autres, ce sont les blessures apparentes du château évoquées ci-dessus, ces preuves de l'incendie (poutres et pierres calcinées à plusieurs endroits à l'extérieur au pied de l'aile sinistrée), qui marquent l'aspect non rétabli, ou pas encore rétabli du site, comme cette syndicaliste C.F.D.T. pour qui « tout ce qui est à terre, toutes les colonnes, ce qu'ils ont mis, ça fait vestiges » et pour qui cela ne sert qu'à « remuer les mauvais souvenirs » (entretien réalisé le 28 janvier 2005).

Objet intentionnel : le château comme site touristique

Dans le projet du CG 54, il faut se souvenir qu'il est toujours question du tourisme associé au château; l'objet de LCL par exemple comprend la promotion de l'animation touristique du château. Le projet de reconstruction et de revalorisation patrimoniales pour Lunéville ne saurait se comprendre sans ce volet de l'action, et cette finalité pour le projet - au-delà de la seule déclaration d'intention plus ou moins programmatique et/ou performative, « on va faire venir les touristes à Lunéville ». De ce point de vue, le château et ses alentours constituent bel et bien un site touristique, activé tous les ans pour les beaux jours (avec ouverture de la saison culturelle, fête du château début juillet, diverses animations...). Ce site touristique comprend quelques salles à l'intérieur du château occupées par des expositions temporaires de type « musée de société » ou « musée des beaux-arts » ; un audioguide à disposition pour toute la partie extérieure du site (tour du château et promenade dans les Bosquets) ; un parking pour les bus et autres véhicules, ainsi que des cabines de toilette. Ce site comprend encore le passage par l'Office du Tourisme (situé dans l'enceinte du château; on y trouve de multiples brochures, parfois une exposition temporaire), et la possibilité d'y réaliser des visites guidées. Dans ce cas-là il ne s'agit plus seulement du château, mais de la ville dans son ensemble qui est comprise comme site touristique.

^{** «} Faible importance de l'art en histoire, donc ? Pas si vite. Ce sont les fonctions intenses et les attitudes fortes qui jouent un rôle très réduit. Si, en revanche, on considère l'attitude la plus faible (attention globale et distraite) et la fonction la plus faible (décor, cadre de vie), rien n'égale l'importance que les hommes ont attachée à l'art à travers leur histoire, pas même la religion /.../ Les monuments ne sont pas message à autru, pas davantage l'expression idéale de la belle humanité, encore moins le visage de la société. Ils parlent pour exprimer la puissance qui les a fait sortir de terre. » (Ibid.: 11).

Pour notre enquête présente sur les émotions patrimoniales, on pense principalement aux parcours de touristes, qui seraient à mettre en tension avec la mise en scène de la catastrophe patrimoniale inscrite dans la trame de leur parcours (avec ou sans guide). Par exemple, l'audioguide réalisé pour la saison 2004 et inchangé depuis, fait allusion à plusieurs reprises à l'incendie, le raconte, le montre (par le biais des stations devant les vestiges). On rejoint alors sans doute l'accablement déjà décrit pour le temps de l'incendie. Cette émotion prendrait d'abord la forme d'une tristesse devant l'état de délabrement du château, et de la surprise que derrière les apparences et les slogans (comme celui de « petit Versailles Lorrain »), on trouve des graffitis de conscrits, des traces d'occupations contemporaines, etc. Ainsi se formerait l'accablement, doublé par la mise en scène de la catastrophe au sein du parcours de visite. Cette mise en scène de la catastrophe, en tant qu'account sur le château comme site patrimonial touristique, se construit sur le canevas de l'account de l'événement qu'on a mis en évidence. Par conséquent il n'y est pas seulement question de la catastrophe, mais aussi de la mobilisation – et l'audioguide comprend le récit de la chaîne humaine, de l'intervention des pompiers, du déplacement du ministre, etc. Et il y est encore question de la destinée du château – son futur possible est également mis en intrigue. Ceci dit, on ne peut guère en dire plus à l'heure actuelle sur ces parcours touristiques tant ils restent pour le moment peu nombreux (peu développés); voilà sans doute une émotion patrimoniale en devenir, appelée à connaître des occurrences plus nombreuses et plus facilement observables pour l'enquêteur, mais sur laquelle nous ne pouvons pas plus nous étendre aujourd'hui.

Objet intentionnel : le château comme objet d'une mobilisation

Pour ce qui concerne la mobilisation proprement dite (et non seulement son « temps », objet de cette section), on compte des occurrences d'émotions particulièrement pour les donateurs pour le château et les adhérents de l'association LCL, et pour les participants aux différentes initiatives proposées et/ou réalisées pour accompagner le projet⁴⁹. Les adhérents de LCL et les donateurs pour la reconstruction du château (deux groupes qui se confondent en partie, étant donné que chaque don constitue un renouvellement de l'adhésion à l'association) réalisent un geste individuel. Ceci dit, ils l'accomplissent en ayant conscience de faire partie d'un mouvement collectif, qui peut être à l'occasion activé comme lors du rassemblement des donateurs du 2 janvier 2004 (premier « anniversaire » de l'incendie), ou du rassemblement du 2 avril 2005 (jour de la pose de la première pierre) ; ou lors de la réception du Journal des co-reconstructeurs, de la newsletter (lettre d'informations) du site internet de LCL, etc. À ce titre il est frappant de retrouver dans les propos tenus en entretien par les donateurs franc-comtois rencontrés les différents articles composant le deuxième numéro du Journal des co-reconstructeurs. Certes, ils venaient de le recevoir (puisque ces entretiens ont été menés par N. Barbe et C. Blondeau peu de temps après l'envoi du journal), mais cela montre combien le lien avec le château est réactivé grâce à ce journal, d'autant plus quand on n'habite pas à proximité.

C'est cette existence sous forme de collectif, et de collectif précisément qualifié de *co-reconstructeurs*, qui aide à donner naissance à une émotion patrimoniale. Il s'agirait alors d'une excitation, ou pour le moins d'un enthousiasme tenant au fait de participer à un processus collectif et historique dont on peut voir les étapes, et dont on est partie prenante. Ajoutons : et dont on sera également un

.

⁴⁹ Je renvoie pour les donateurs au texte de N. Barbe et C. Blondeau, et pour les participants aux initiatives à celui de S. Leyendecker, textes qui traitent spécifiquement de cette question.

acteur et témoin pour la postérité, puisqu'il est prévu de rendre « visible » la mobilisation, sans doute par des pavés sur lesquels seront gravés au dos les noms des différentes personnes qui ont effectué un don pour le château. Si cette émotion s'exerce à distance et de manière isolée le plus souvent, elle demeure donc liée au collectif dont elle procède. En cela, elle se rapproche de ce que ressentent les lecteurs de journaux : chacun lit son quotidien en conscience de ne pas être seul à le faire, de participer d'un collectif. De plus, cette émotion est également liée à une action inaugurale, le don ou l'adhésion ; c'est cette action qui figure comme condition d'accès, nécessaire mais insuffisante, à l'émotion.

Pour ce qui est de ce que le CG 54 et LCL nomment les « initiatives », ce sont des propositions d'actions en faveur du château, requerrant du CG 54 un label pour l'action ou une aide à la réalisation, et se concrétisant au final le plus souvent par un don pour la reconstruction. Les émotions des personnes participant à ces initiatives sont principalement disponibles pour un observateur dans les cas où elles prennent des formes spectaculaires, et plus encore participatives : dans les cas où chacun réalise une action et n'est pas simplement spectateur d'une action impersonnelle pour le château. Si le match de football entre Metz et Nancy aurait eu lieu sans l'incendie du château de Lunéville (c'est simplement une partie des bénéfices qui a été versée comme don), ce n'est pas le cas de la marche Nancy-Lunéville, organisée exprès pour recueillir des fonds qui sont versés pour la reconstruction. La question qui se pose pour ce dernier exemple est pourquoi y participe-t-on (c'est-à-dire à quelles émotions spécifiques peut-elle donner naissance, qui ne soient pas liées à la pratique de la marche) ? Pour le plaisir de la marche et/ou pour le château⁵⁰; sans doute principalement pour le fait que tous les autres le font pour plusieurs raisons, toutes aussi valables, dont une raison dont on peut présumer qu'elle est présente chez chacun: contribuer à la reconstruction du château, donc être partie pleinement active de la mobilisation.

L'émotion qui résulte d'une telle initiative est proche de celle des donateurs et adhérents de l'association, sauf qu'elle est liée à une action immédiate pour le château (par rapport au chèque de don ou d'adhésion qui médiatise l'action). Cette hypothèse de commune mobilisation se confirmerait dans le fait que tous attendent le retour : veulent savoir ce qui va être fait avec cette contribution. Or chacun sait bien que rien ne sera fait avec 15 comme 150 €, mais seulement par l'addition de tous les dons : il ne peut y avoir d'action que commune (par la mise en série des dons, par celle des marches qui forment une marche pour le château, etc.). Il s'agit sans doute moins d'un besoin de contrôle de l'utilisation des fonds (d'une suspicion quant à leur utilisation effective après les précédents de détournement de dons, comme avec l'A.R.C., précédents souvent cités dans les entretiens avec des donateurs), que de la volonté de savoir comment s'est concrétisée la participation au processus historique. Que ce soit l'achat d'une pièce pour le musée, le remplacement de telles poutres ou pierres, voire un escalier entier, etc., la question est de savoir ce qui a été fait avec l'argent qu'on a donné / avec l'argent qu'a rapporté notre marche. On aurait d'un côté le don, et de l'autre le don de soi par la participation à une initiative, qui seraient à replacer dans la relation triadique (d. Descombes, 1996) que le donateur ou participant à une initiative compose avec le château (voire la parcelle de château restaurée grâce au don); cette relation triadique a sans doute à voir avec l'appropriation⁵¹. À nouveau, il n'est pas possible d'en

⁵⁰ « Et/ou » car on peut détester, ne pas être spécialiste de la marche, mais la réaliser tout de même par autoimposition d'un impératif moral ; et à l'inverse, ne pas s'intéresser à l'avenir du château de Lunéville, mais suivre en toutes circonstances le club à l'origine de cette marche et vouloir retrouver ses compagnons, etc.

⁵¹ On retrouve ici l'un des grands principes du Durkheim des Formes élémentaires de la vie religieuse, le principe de

dire plus car pour le moment rien n'a été décidé quant à l'utilisation des dons, directs ou indirects

Objet intentionnel : le château comme objet d'un travail patrimonial / d'un investissement patrimonial par l'action

La dernière émotion à laquelle nous voudrions faire écho est celle qui porte sur le château comme objet d'un travail patrimonial; émotion proche de celle que le chercheur éprouve dans son activité même de recherche, et qui se rapproche également sans doute le plus de « l'exploration engagée » dont il était question au début de cette section. Elle a partie liée avec un investissement personnel intense dans l'objet du travail, ce qui diverge sensiblement avec la rationalité obtuse présumée chez le fonctionnaire, ou avec le rapport froid avec un travail que l'on accomplirait uniquement dans une finalité «alimentaire»; tout comme elle diverge avec l'objectivisme positiviste présumé par certains chez le chercheur. Cet investissement dans le travail reçoit ponctuellement aussi bien des concrétisations heureuses que des arrêts brutaux qui anéantissent (« ça n'avance pas », « on se bat contre des moulins », « les données infirment les hypothèses »); de telles contingences représentent son lot quotidien, tout autant qu'elles donnent en partie consistance à cette émotion ⁵². Une émotion comme celle qui émerge de cet investissement serait en quelque sorte le pendant professionnel et expert des émotions liées à la mobilisation pour la reconstruction. Il s'agirait par conséquent d'une forme d'excitation, pour le moins d'enthousiasme pour un travail patrimonial de grande ampleur et un chantier technique assez inédit, selon une de ses versions ; plus simplement et plus largement : de l'émotion que l'on ressent quand l'investissement patrimonial se réalise par une action sur le patrimoine - quand on agit sur le patrimoine.

L'aspect spécifique de cette émotion tient aux conséquences attendues du travail engagé, de l'action entreprise : rétablir le passé, ou s'en rapprocher, à destination des générations futures en quoi ce travail transcende l'ordinaire humaine condition, et les actions qu'elle est susceptible d'occasionner. La mise au jour d'une telle émotion s'est faite à partir d'entretiens avec certains des professionnels du site. Par exemple, Annette Laumon: elle a bien essayé, en tant que conservateur départemental, de vendre le dossier « Lunéville » à ses collègues conservateurs afin qu'ils se positionnent sur le poste vacant de conservateur du musée ; elle a fini par se porter ellemême candidate, et envisage de finir sa carrière à ce poste. Les autres candidats ne semblaient pas dignes à ses yeux de la grandeur de la tâche ; c'est aussi en raison de l'intérêt grandissant qu'elle trouvait à « la tâche ». Autre exemple, Yves Ravailler, directeur de LCL : venu pour sa part d'un tout autre domaine (le théâtre et les arts du spectacle), il raconte avec plaisir ce qu'il a ressenti en certaines occasions depuis qu'il travaille à valoriser ce patrimoine, comme telle remise de chèque à Thionville ponctuée d'un repas intégralement concocté avec des truffes par un restaurateur local. Il y aurait en outre intérêt à interroger et appréhender sous cet angle la chaîne humaine qui

causalité morale: une action en commun peut déboucher sur un moment d'effervescence qui provoque des émotions, émotions qui ne sauraient rester sans effets en tout un chacun. Je renvoie au commentaire qu'en fait Albert Ogien (Ogien 2004 : 7), qui cite Anne Rawls pour qui cela correspond à la « perception partagée des forces morales dans et à travers l'accomplissement de la pratique ». Il semble en tous cas qu'on puisse rapprocher cette idée de causalité

morale de celle, avancée au début de cet essai, d'événement quasi-moral pour caractériser la catastrophe patrimoniale et les émotions qui en résultent.

⁵² Pour une telle perspective sur le métier de chercheur: Polanyi 1974 (pour un commentaire, of. Pecqueux 2007). D'une manière générale, ce paragraphe est librement inspiré de Polanyi.

s'est formée le soir de l'incendie pour sauver les collections, ainsi que le travail spécifique des pompiers quand il est question d'un incendie au château de Lunéville. Toutes ces actions directes sur le patrimoine impliquent quelque chose de particulier, qui ne saurait rester sans provoquer des émotions.

Encore, selon Y. Ravailler, en comparaison avec le précédent du Parlement de Bretagne, certains des donateurs se seraient lancés dans le chantier de Lunéville, auraient effectué un don pour le château de Lunéville, dans le but précisément de suivre un tel chantier patrimonial à l'œuvre – il s'agirait selon lui de ceux qui auraient manqué « l'occasion bretonne ». Peu importe dans notre perspective; ce que nous retenons de cette hypothèse c'est qu'il ne s'agit pas seulement de « suivre » un chantier patrimonial, mais aussi d'agir sur le patrimoine. À nouveau, il est question d'un investissement pour le patrimoine à travers l'action menée dessus, et d'émotions qui en sont la conséquence (de l'investissement). L'émotion liée au travail ou à l'investissement pour le patrimoine ne concerne donc pas que les professionnels du site ou du chantier, mais tous ceux qui sont amenés à interagir avec le château pour ce qui serait une spécificité patrimoniale⁵³. Autre exemple, parmi les membres des associations patrimoniales: c'est une telle émotion qu'expérimente Bernard Jacquot, président des ACM, quand il s'investit pour le projet de reconstruction – particulièrement quand il présente à A. Laumon des pièces qu'elle accepte pour le futur musée. Cela signifierait a contrario que les autres membres des associations patrimoniales expérimentent également une émotion semblable, mais négative, lorsqu'ils aimeraient participer au projet de reconstruction mais s'en trouvent de fait exclus. Ce dernier élément s'éprouverait ainsi dans le fait que pour J.-P. Carciofi, les données changent dans ses rapports avec le CG 54 depuis que A. Laumon s'intéresse à son travail d'historiographe local : désormais on le sollicite pour ses compétences propres, qui le font participer à son échelle au projet global.

Pour conclure : émotions/actions

Pour conclure, nous voudrions d'abord essayer de répondre à une question qui revient souvent sur le terrain : finalement qu'a permis l'incendie pour le château ? Tandis que certains acteurs locaux, notamment ceux de la reconstruction, sont tentés par des formules incantatoires teintées de sens commun (à partir du proverbe « à quelque chose malheur est bon ») et de méthode coué, du type « L'incendie est une chance pour le château de Lunéville – voire : pour Lunéville », il vaudrait mieux rester prudent et penser par exemple au financeur pour qui dépenser plus de cent millions d'euros ne représente pas une chance. Écoutons un autre discours : « D'un seul coup c'est devenu le château de Lunéville, ce n'était plus le château de Stanislas, de Léopold ou... c'était leur château, à Lunéville, leur richesse à eux / ... / Parce que le château faisait partie des habitudes et d'un seul coup il brûle / ... / c'était une partie d'eux, de leur propriété morale qui était en train de brûler » (C. Richard, président de l'Office du Tourisme, entretien réalisé par V. Touchot). Selon lui, le château représentait pour les lunévillois, avant l'incendie, principalement « un lieu d'accès et puis les Bosquets » ; F. Chausson, pour sa part directeur de l'Office du Tourisme, poursuit dans le même passage de l'entretien : « Parce qu'avant c'était des locaux pour eux... maintenant c'est un château » (ibid.).

L'idée qui est là exprimée, et qui a traversé tout le présent essai, correspond au fait que l'incendie

⁵³ Ce qui commencerait à se dégager comme une certaine spécificité, que n'expérimentent pas les habitants quand ils viennent se promener dans les Bosquets, mais qu'ils peuvent bien sûr expérimenter en d'autres occasions.

a permis au château d'acquérir la grandeur patrimoniale qu'il n'avait que peu, voire pas, auparavant. En effet, on peut renvoyer au texte de Luc Delmas, qui a procédé à un relevé historique de différents guides lorrains, dans lesquels le château n'est pas cité comme lieu remarquable quand il est question de Lunéville; on peut encore se référer au long processus (étonnamment long) de classement « monument historique » pour le château, qui n'était en effet que partiellement classé jusqu'en 1998, suite à la demande insistante du maire à partir de 1995 pour que l'ensemble du site soit classé. Bref: le petit Versailles lorrain, certes, mais que l'on ne juge pas nécessaire de visiter, ni urgent de protéger par un classement « monument historique ». Ce qui permet de parler d'appropriation du patrimoine, et d'advenue de la grandeur patrimoniale pour le château de Lunéville, c'est ce qu'on a cherché à éprouver tout du long: à savoir qu'une telle catastrophe patrimoniale correspond à un événement quasi-moral — qui provoque des émotions, jusqu'à une appropriation...

Une grandeur patrimoniale qui arrive en une nuit; cette soudaineté implique certains heurts inévitables, on l'a évoqué pour le temps de la mobilisation et les usages des habitants. « Une grandeur patrimoniale qui arrive en une nuit »; cette soudaineté mérite d'être explicitée. Certes, une telle grandeur serait advenue avec la mise en place progressive du projet du CG 54, décidée un mois avant l'incendie, mais en combien de temps? Ce que ce projet aurait dû patiemment construire avec les habitants en une dizaine d'années (voire plus) pour changer les habitudes, l'incendie l'a permis en une nuit. Et surtout, au-delà de cette simple question de temporalité raccourcie, c'est tout le paradoxe du patrimoine qui est apparu en une nuit : dans le mouvement même où le château devient propriété morale des habitants comme le dit C. Richard, où ils se l'approprient véritablement, le château s'éloigne - la grandeur patrimoniale occasionne en effet tout autant l'appropriation du patrimoine par les habitants, que la distanciation pour les nouveaux usages que la grandeur implique (mise à distance du bâtiment dans lequel on n'entre plus ou presque, des Bosquets dans lesquels de nouveaux règlements entrent en vigueur, du Musée dont les collections vont être limitées...). C'est ce double mouvement qui provoque les émotions patrimoniales: celles qui accompagnent favorablement comme moins favorablement l'advenue de la grandeur patrimoniale – pour le dire vite, ce serait d'un côté la grandeur (émotions « favorables ») et de l'autre la mise à distance du patrimoine (émotions « moins favorables »).

Un autre élément de conclusion sur lequel nous aimerions revenir, et qui concerne plus directement la question des émotions patrimoniales, est le lien qui a servi de fil rouge à l'enquête entre émotion et action. En effet, s'il est sans doute vain de chercher à compléter le tableau dressé en introduction de cet essai, par contre il n'est pas inutile de revenir sur la nature des liens entre émotion et action. L'account de l'événement, on s'en souvient, séparait émotion et mobilisation; on a rapidement nuancé ce propos en proposant, comme bilan pour les émotions au temps de l'incendie, de noter l'account: « après et en raison de l'émotion, la mobilisation ». Désormais, après avoir dressé le catalogue des émotions au temps de la mobilisation, il apparaît en outre qu'émotion et action restent liées alors que la mobilisation pour la reconstruction (la phase d'» action ») est ce qui domine. En effet, pour le temps de la mobilisation, on a décrit d'une part des émotions qui portent sur la mobilisation (les dons, les initiatives, le travail patrimonial...), et d'autre part des émotions qui sont provoquées par la mobilisation (colère des habitants exclus du projet, indifférence des résidants se mouvant dans un espace rétabli...). Une autre formulation pour l'account serait peut-être alors ces propos tenus par Michel Closse lors de la présentation du Dvd Après le choc, l'action à la Fnac de Nancy en janvier 2005 : « La mobilisation, qui est née peut-être aussi de l'émotion, continue! » (observation réalisée par T. Gorius) – et inversement.